

SOMMAIRE

Liste des figures	p 3
Introduction	p 5
I Historique de l'âne au travers des archives	p 7
<u>A/ La naissance de la notion de race</u>	p 7
<u>B/ L'évolution quantitative du cheptel asinien</u>	p 11
1- Les recensements	p 11
2- La corrélation entre effectifs et utilisations	p 12
<u>C/ L'âne et ses différents rôles à travers les siècles</u>	p 15
1- Le travail à la ferme	p 15
2- Les ânesses laitières	p 17
3- Les ânes et la guerre	p 20
4- Les autres exploitations	p 24
<u>D/ Les raisons du déclin</u>	p 26
II Elaboration de l'âne du 21ème siècle	p 27
<u>A/ Une réhabilitation en phase avec son temps</u>	p 27
1- Le retour à la nature	p 27
2- L'âne, objet de mémoire culturelle	p 28
<u>B/ Les étapes de la création d'une race</u>	p 30
1- L'établissement d'un standard	p 30
2- La reconnaissance officielle	p 35
<u>C/ Les rôles des associations</u>	p 36
1- Leurs statuts	p 36
2- La gestion de la race	p 36
3- La gestion des naissances et des saillies	p 38

D/ Les monographies des races p 39

- 1- L'âne de Provence p 39
 - *Origine* p 39
 - *Morphologie* p 39
 - *Zones d'élevage* p 40
 - *Aptitudes* p 40
 - *Effectifs* p 40
- 2- L'âne Normand p 41
- 3- L'âne du Cotentin p 42
- 4- L'âne des Pyrénées p 44
- 5- L'âne du Bourbonnais p 46

III Perspectives d'avenir p 49

A/ Les nouveaux usages de l'âne p 49

- 1- La vente aux particuliers p 49
- 2- La production mulassière p 51
- 3- Le tourisme vert p 54
- 4- « L'asinothérapie » p 57
- 5- Les produits dérivés des ânes p 59

B/ La gestion génétique des effectifs p 61

- 1- L'originalité des races asines p 61
- 2- Les solutions adoptées dans les autres espèces p 61
- 3- Les problèmes spécifiques à chaque association p 62

Conclusion p 65

Annexes p 67

Bibliographie p 89

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : « Battu par sa femme et content »

Figure 2 : Ane du Poitou dit « bourayoux »

Figure 3 : Scène de la vie normande

Figure 4 : Ane transportant une meule de foin

Figure 5 : Anes attelés dans le Poitou

Figure 6 : Jeune homme attendant un verre de lait d'ânesse

Figure 7 : Anesses laitières à l'Hospice des enfants de Paris

Figure 8 : Chasseurs alpins avec un équipage muletier

Figure 9 : Anes croisant une ambulance

Figure 10 : Anes et leurs conducteurs à Moreuil dans la Somme

Figure 11 : Ravitaillement en première ligne

Figure 12 : Fermière normande sur son âne

Figure 13 : Voiture d'enfants tirée par un âne

Figure 14 : Foire aux ânes de L'Aigle, en Normandie

Figure 15 : Paysanne bourbonnaise avec son âne attelé

Figure 16 : Laitière à Asnelle dans la Manche

Figure 17 : Paysans, ânes et chiens pyrénéens

Figure 18 : Anes pyrénéens avec leur bât traditionnel

Figure 19 : Jument mulassière suitée

Figure 20 : Mule de quatre ans

INTRODUCTION

A l'heure où le monde est à la recherche de liens entre les sociétés à travers les siècles mais aussi à travers les différentes civilisations, un animal apparaît comme porteur de cette universalité : l'âne. Les allusions à cet animal sont omniprésentes dans la littérature : dans le livre de Zacharie, deuxième partie, Avenir des Puissances du Monde et du Royaume de Dieu 9 9 :

*Tressaille de joie fille de Sion !
Pousse des cris d'allégresse, fille de Jérusalem !
Voici que ton Roi vient à toi ;
Il est juste et protégé de Dieu
Humble et monté sur un âne
Et sur un ânon, petit d'une ânesse.*

Mais aussi dans le célèbre poème de Francis Jammes, J'aime l'âne si doux, en 1901 :

<i>J'aime l'âne si doux Marchant le long des houx.</i>	<i>Il va près des fossés, D'un petit pas cassé.</i>
<i>Il prend garde aux abeilles Et bouge ses oreilles ;</i>	<i>Mon amie le croit bête Parce qu'il est poète.</i>
<i>Et il porte les pauvres Et les sacs remplis d'orge.</i>	<i>Il réfléchit toujours. Ses yeux sont en velours.(...)</i>

Plus de vingt siècles séparent ces deux écrits et l'âne est toujours présent, présent dans les textes fondateurs de notre civilisation, présent dans les comptines de notre enfance.

En 2001, qu'en est-il de cet animal, compagnon de tous les hommes ? Ceux de l'Ancien Testament, ceux du Moyen-Age, au 12^{ème} et 13^{ème} siècles, lorsque Saint François d'Assise popularisa l'usage de la représentation de Jésus dans une crèche, en entourant l'enfant de personnages et d'animaux divers, dont l'âne, ceux de l'Islam, dans le Coran, où il tire le chariot de Jésus venant annoncer l'Apocalypse jusqu'au septième minaret de la mosquée des Omeyyades à Damas. Il participe aux traditions populaires, des plus moqueuses, dans le Bourbonnais où le mari trompé par sa femme était promené dans le village assis à l'envers sur un âne (figure 1), aux plus cruelles en Espagne où dans le village de Villanueva de la Vera, le plus vieil âne est battu à mort chaque année la veille du Carême.

Il a à voir avec l'homme, compagnon infatigable du paysan et de la paysanne, en Orient comme en Occident mais aussi avec l'enfant, protecteur de l'enfant Jésus et aujourd'hui animal fétiche des plus jeunes. Comment est-il devenu, par-delà le symbole de paix divine, le porte-drapeau du renouveau écologiste ?



figure 1 : « Battu par sa femme et content » (C. Jamoteau)

Observons, grâce aux actes d'écriture, la traversée des siècles opérée par l'âne au rythme des vicissitudes du monde agricole, l'évolution de ses effectifs, mais aussi sa considération en tant que race par les zootechniciens et les vétérinaires. Retraçons grâce aux archives les grandes lignes de l'aide qu'il a de tout temps apportée aux hommes.

Voyons-le s'adapter à la société moderne, avec ce qu'elle a de mercantile. Penchons-nous sur le travail effectué par des passionnés pour redonner une légitimité à la présence de ces animaux par le biais de la reconnaissance officielle, garante d'une valeur marchande nouvelle.

Evaluons enfin ses chances de survie dans un monde secoué par des mutations plus rapides que celles qu'il n'a jamais connues.

I Histoire de l'âne au travers des archives

A/ La naissance de la notion de race

La notion de race chez les animaux domestiques est d'abord avancée dans les ouvrages zootechniques de façon assez vague, sans critères clairement définis, *a fortiori* chez l'âne qui n'a jamais bénéficié d'une sélection de l'homme, contrairement aux chevaux par exemple. Buffon en 1775 est extrêmement discret sur cette notion : « Il y a parmi les ânes différentes races comme chez les chevaux, mais que l'on connaît moins parce qu'on ne les a ni soignés ni suivis avec la même attention ». Jusqu'à la fin du 18^{ème} siècle, le flou reste de mise.

En 1801, Huzard écrit à la demande du Ministère de l'Intérieur, un rapport sur l'amélioration des équidés en France. Il souligne trois idées relatives aux ânes : d'une part, les races d'ânes sont encore plus « dégénérées » que celles des chevaux (les plus belles se trouvent en Franche-Comté, Dauphiné, Auvergne, Languedoc, Poitou), d'autre part, on élève et emploie l'âne dans presque tous les départements, beaucoup d'éleveurs se livrant à la production mulassière et exportant des mulets vers l'étranger. Enfin, pour relancer une production de qualité, il est indispensable de promouvoir le Baudet du Poitou et ce, de façon urgente, car la survie de la population est en question.

Ce rapport aura une influence fondamentale sur le devenir des ânes, car ils seront considérés désormais essentiellement comme producteurs mulassiers. D'autre part, seul le Baudet du Poitou attirera l'attention des éleveurs.

Sanson, dans ses applications de la zootechnie au cours de la seconde moitié du 19^{ème} siècle, divise les races d'ânes en deux types primaires regroupant plusieurs races :

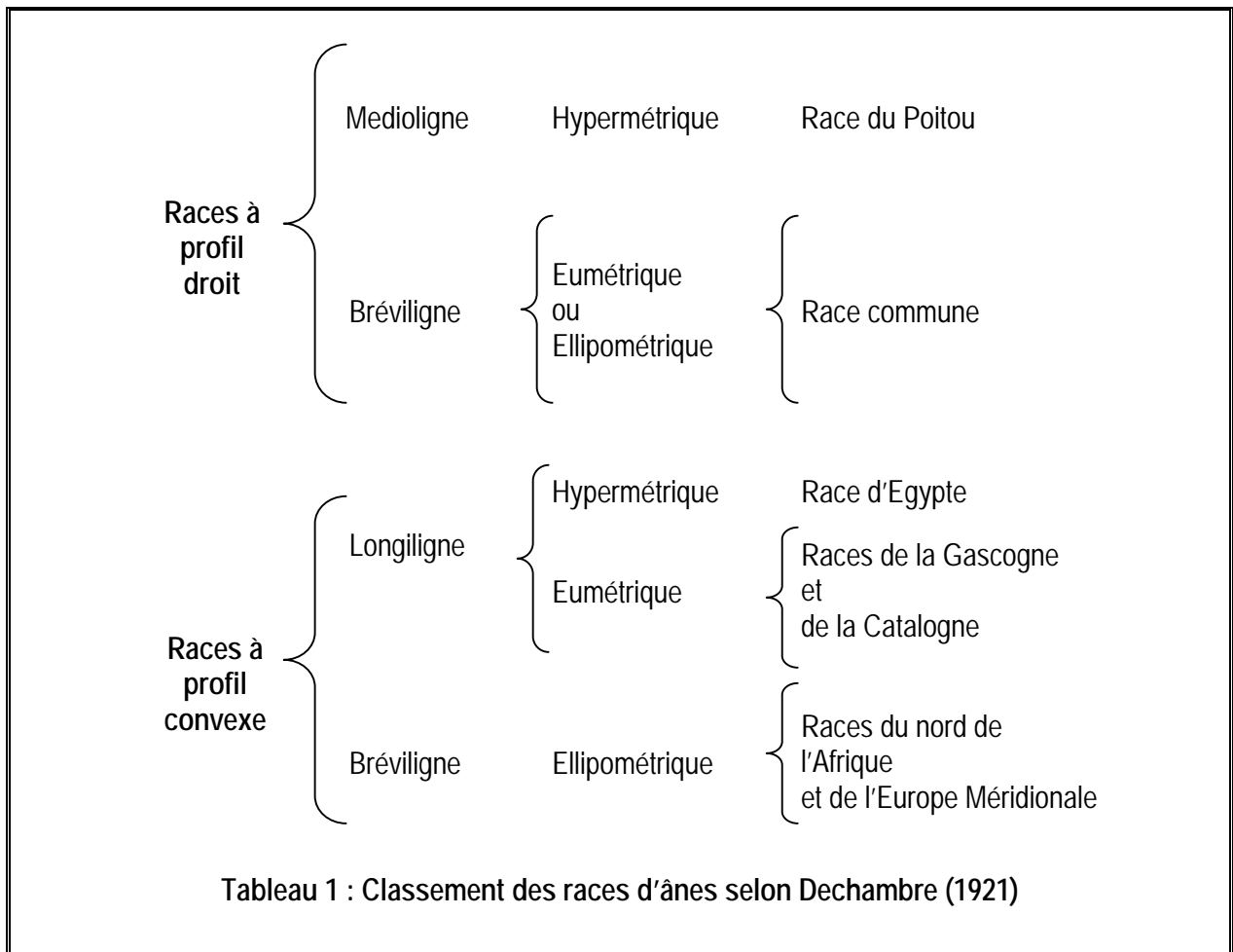
- **Le type d'Afrique**, peut-être originaire d'Egypte, qui s'est répandu dans le monde entier du fait de son aptitude au travail. Il toise de 1 m à 1,30 m, présente le plus souvent une robe grise à bande cruciale, mais d'autres couleurs existent, notamment le blanc. Selon Sanson, s'y rattachent la race d'Egypte et la race commune, qui a subi « toutes les dégradations possibles, sous l'influence de conditions d'existence moins bonnes ».
- **Le type d'Europe**, qui est fondamentalement celui des zones méridionales de l'Europe mais qui s'est mélangé çà et là avec la race africaine. Les sujets les plus typiques se rencontrent aux Baléares, en Catalogne, Italie, Gascogne et Poitou. Il toise au minimum 1,30 m, et fait souvent beaucoup plus. La robe est habituellement brun foncé avec quelques zones blanchâtres. « Les ânes d'Europe sont principalement exploités pour la production du mulet. La race fournit en outre des moteurs et des ânesses pour la production du lait. »

Sanson, en 1867, ne range que trois races dans ce groupe :

- la race commune, qui comprend tous les animaux ne faisant pas l'objet de soins particuliers et qui se sont plus ou moins mélangés avec la race d'Afrique,
- la race de Gascogne, de Catalogne et d'Italie ,
- la race poitevine.

On voit que la notion de race est encore bien peu définie, et se réfère principalement à la taille, la situation géographique et, étonnamment, aux soins apportés aux animaux.

Dechambre, dans son traité de Zootechnie, utilise en 1921 un classement différent (tableau 1). Il se base sur la morphologie de l'animal, et différencie les races à profil droit ou convexe, puis divise à nouveau les types pour aboutir à cinq races :



La race du Poitou est assez proche de celle que l'on connaît aujourd'hui. Ce sont de grands ânes, de couleur brune à noire, caractérisés par un long poil laineux que les éleveurs laissaient s'emmêler, leur donnant un aspect unique (figure 2). Ceci leur a valu le surnom de « bourayoux ». Aujourd'hui, le poil est moins long, sauf sur les oreilles, et surtout il est entretenu. Selon Sausseau en 1925, il en existe des gris sale, mais qui sont nettement moins recherchés.



Figure 2 : Âne du Poitou dit « bourayoux » (C. Jamoteau)

La race commune est répandue dans une grande partie de l'Europe, elle est représentée par des individus de taille variant de 1m à 1,40 m. Le poil est noir, brun foncé ou grisâtre. Ce sont des animaux robustes utilisés pour toutes sortes de travaux, sans sélection ni attention. Cette race est le plus souvent mise de côté quant à l'étude zootechnique, car les conditions d'élevage sont totalement libres.

La race d'Égypte est proche de celle décrite par Sanson, de haute taille et de couleur claire.

La race de la Gascogne et de la Catalogne est retrouvée dans le midi de la France et en Espagne. Grogner en 1841 l'a nommée « race des Pyrénées » car elle occupait les deux versants de cette région, appellation qui sera reprise au moment de la reconnaissance de cette race.

L'âne gascon est à cette époque de taille élevée et de corps mince, sa robe est noire ou brune avec les parties inférieures claires. Les baudets sont utilisés pour la production de mules. Pressat, auteur

du chapitre « De l'âne et du mulet » dans la revue La Maison Rustique de 1837, distingue les « Grands Baudets de Gascogne » des « Gros baudets du Poitou » de la manière suivante : les Gascons sont un peu plus grands, plus minces, leur pelage est ras, de couleur brune à brun-noir, à ventre blanc. De son côté, Grogner signale deux variétés, reprises par l'association actuelle de l'âne des Pyrénées : une de taille élevée et à corps mince, l'autre plus petite, à corps épais et trapu.

La race de Catalogne a le corps étroit, allongé et haut, les membres fins et nets, les oreilles longues, minces et dressées, le poil court, fin et luisant. On y rencontre des individus très agiles, jouissant d'une grande estime pour la production mulassière.

La race d'Afrique du Nord regroupe des ânes de petite taille, très robustes, très résistants à la fatigue et au climat, de robe brune. On a d'ailleurs mis ces qualités au service de l'armée durant la première guerre mondiale.

En 1995, Bernard Denis met en exergue dans une étude zootechnique trois races :

- la race Baudet du Poitou,
- la race commune, fourre-tout d'une population non standardisée,
- la race gasconne, couvrant les appellations de race des Pyrénées de Grogner, de race de Gascogne, Catalogne et Italie de Sanson et de race de Gascogne et de Catalogne de Dechambre.

La race dite **commune**, que l'on retrouve dans toutes les classifications, comprend, selon les auteurs, des animaux parfois bien différents. Elle a bénéficié occasionnellement de quelques qualificatifs intéressants pour l'étude des nouvelles races émergentes : selon Huzard, il y avait autrefois en Provence, c'est-à-dire avant 1801, de très beaux ânes. Pour Gossin en 1856, le petit âne commun est souvent appelé âne du Berry. L'iconographie associée n'a rien à voir avec l'actuel Grand noir du Berry, mais du moins le Berry est-il associé dans un ouvrage du 19^{ème} siècle, à l'élevage de l'âne.

Cette étude de la littérature zootechnique montre que jusqu'à présent, les classifications concernant l'âne se sont faites de façon empirique, sans critères scientifiques rigoureux. Mis à part le Baudet du Poitou, elle ne donne que peu de fondements aux diverses races que l'on voit apparaître actuellement.

Il ne s'agit donc pas tant, pour les éleveurs actuels, de sauvegarder que de créer de nouvelles races. Le rôle des associations est alors de légitimer ces nouvelles races par un travail d'archives et d'enquête poussé, afin de reconstituer un type d'âne, présent autrefois dans une région donnée.

B/ L'évolution quantitative du cheptel asin

Il n'existe pas, nous l'avons vu, de document permettant de préciser l'époque d'apparition du terme de « race asine », le problème est identique pour dater la naissance-même de l'espèce en France et tous les savants qui se sont appliqués à le découvrir sont restés très prudents. Pour les paléontologues en effet, il est très difficile de distinguer les ossements équins des ossements asins.

On ne peut se référer alors qu'aux documents écrits mentionnant la présence de ces animaux. Ainsi, au 12ème siècle, l'âne entrait-il dans la composition des cheptels fermiers, comme l'illustre un contrat datant de 1121 conservé aux archives départementales des Deux-Sèvres. Un abbé donnait à bail la ferme de Gascougnolles pour lequel il fournissait « deux bœufs, deux ânes, quarante moutons et la moitié des semences » (Boutet et Gillard, 1993).

1- Les recensements

Il n'est pourtant pas toujours évident d'avoir accès aux recensements des ânes dans les différentes régions, ils sont parfois comptabilisés avec d'autres espèces, comme dans un recensement à l'Isle et Bardais dans l'Allier, où on dénombre, en 1901, 197 vaches et ânes et, en 1902, 206 vaches et ânes, sans que soit spécifiée la proportion de chaque espèce. Heureusement, les grands recensements de 1862, 1892 et 1929 esquissent un portrait de cette population. Au 19ème siècle, l'âne tient une grande place dans la vie rurale. L'étude agricole de 1862 recense près de 400 000 ânes et presque autant de mulets. Ensuite le nombre d'ânes diminue légèrement (370 000 en 1892) puis plus rapidement au début du 20ème siècle (244 000 en 1929) alors que la population équine se maintient jusqu'à la deuxième guerre mondiale de 1939-1945. A partir de ce conflit, les effectifs d'ânes ne cessent de chuter : 110 000 ânes en 1946, 31 500 en 1970 et 19 000 en 1980. Depuis, soutenue par des éleveurs motivés et alertés, la population remonte jusqu'à atteindre 35 000 en 1994.

Il est très révélateur d'étudier la répartition géographique de cette population : on observe en effet des disparités significatives au niveau de l'importance de la population asine entre les différentes régions de France (*annexes 1, 2, 3*) (Spindler 1985). Sur la carte de 1862, apparaissent trois grandes zones dépeuplées : le Nord-Est (Alsace, Lorraine, Franche-Comté, une partie de la Champagne), l'Ouest (Bretagne et départements limitrophes) et l'est du Massif Central. On distingue à l'inverse quatre grandes zones de forte densité asine : les plaines du Nord et du Bassin parisien, le Centre-Ouest, les Pyrénées et la zone méditerranéenne.

Cette répartition est bien sûr fonction du rôle plus ou moins important attribué aux ânes dans l'agriculture régionale. Nous verrons ultérieurement ses utilisations, mais on peut déjà expliquer sa quasi-absence dans certaines régions du fait de la terre qui y est plus lourde et plus grasse et qui nécessite le travail d'animaux de plus forte traction tels les chevaux lourds.

Plus précisément, on observe, en 1892, que la zone de forte densité du Nord s'affaiblit. La densité asine dans la zone méditerranéenne diminue, mais elle se maintient dans les Pyrénées, et même croît dans le Centre Ouest en débordant sur la bordure nord du Massif Central. La carte de 1929 montre une nouvelle régression dans la zone méditerranéenne, sauf en Corse. Les effectifs baissent également dans les Pyrénées et le Sud-Ouest. Le Centre de la France, de la Nièvre à la Dordogne, reste la seule zone de forte implantation. Dans plusieurs départements du Centre, l'effectif augmente fortement depuis 1862. Au Nord de la Loire, l'âne a pratiquement disparu, sauf en Basse-Normandie, et principalement la Manche, où les effectifs se sont accrus.

2- La corrélation entre effectifs et utilisations

L'interprétation de cette évolution peut en premier lieu se faire par une étude de la structure sociale de la population agricole de l'époque. En effet, si la chèvre était considérée comme la vache du pauvre, on tenait l'âne pour le cheval du pauvre. Selon le Professeur Théret (1967), « l'âne est un réactif de la pauvreté ».

Au milieu du 19^{ème} siècle, l'activité agricole est largement prédominante en France, et on compte un très grand nombre de petites exploitations. Selon l'enquête agricole de 1862, il y avait, à cette date, 1 800 000 exploitations de moins de cinq hectares. La plupart des agriculteurs travaillaient à la journée dans des exploitations plus grandes. Ces journaliers constituaient une classe sociale importante quantitativement, et assez misérable. Ils étaient particulièrement nombreux dans le Nord, la région parisienne, le Centre, la zone méditerranéenne. Or ce sont des régions où la population asine était également importante. On constate qu'en 1892, le nombre de journaliers a diminué de moitié. Cette régression est très forte en Méditerranée, dans le Nord et le Bassin Parisien, où l'effectif d'ânes a, lui aussi, diminué très fortement. En outre, c'est dans cette zone qu'à l'époque, l'agriculture était la plus prospère et la plus productive, ce qui a sans doute renforcé la tendance à la disparition de l'âne.

La densité asine est liée à une autre catégorie sociale, celle des métayers. En 1862, les départements où les métayers étaient les plus nombreux (Landes, Dordogne, Allier, Gironde, Vendée, Corrèze, Saône et Loire, Lot et Garonne, Pyrénées Atlantiques, Haute Vienne, Morbihan, Charente) présentaient tous un effectif d'ânes important. En 1929, la densité asine restait forte dans les départements où le métayage a persisté, tels que les Landes, la Gironde, la Dordogne, les Pyrénées Atlantiques, la Vienne, la Haute Vienne, la Vendée, l'Allier et la Charente. Dans le cas du métayage, il ne faut pas négliger les considérations sociales. Rappelons que si le métayer avait pu s'offrir un cheval pour son usage personnel, il aurait été très mal vu par le propriétaire du fait de cette acquisition.

Pourtant ceci n'explique pas le grand nombre d'ânes en 1929 dans la Vienne et le Cher, départements où le métayage à cette date ne jouait plus un très grand rôle. L'enquête agricole de 1929 ne recense plus les journaliers, mais leur nombre s'était sans doute encore considérablement réduit. Elle donne, en revanche, une idée de la structure sociale d'après la répartition des exploitations en fonction de leur surface. La Vienne comptait en effet d'innombrables petites exploitations (32 000 de moins de dix hectares) et un nombre important de grandes exploitations (2500 de plus de cinquante hectares). La situation était comparable dans le Cher. Cette structure sociale très contrastée explique sans doute le maintien d'une forte population d'ânes. Ils servaient alors aux travaux domestiques, mais aussi aux travaux agricoles. Ce dicton du Quercy - « Faouto dé bioou, faï looura toun asé » (faute de bœufs, fais travailler ton âne) – pourrait aussi s'appliquer à ces régions.

Cependant, le schéma d'évolution de la population asine dans certains départements ne se justifie pas par l'étude des caractères sociaux. Comment expliquer les effectifs considérables d'ânes dans un département comme la Basse-Normandie ? Ici, la réponse vient de la production laitière qui s'était considérablement développée à la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle. La traite se faisait au pré et ce sont les ânes qui transportaient le lait et les fermières à la ferme (figure 3). De même dans le Cantal, où l'âne transportait la « gule », récipient destiné à recevoir le lait, jusqu'au buron, abri de pierre où le lait était stocké (Boutet et Gillard, 1993).



Figure 3 : Scène de la vie normande (C. Jamoteau)

En Corse, son maintien est probablement lié au nombre élevé de troupeaux ovins et caprins transhumant à pied, qui étaient toujours accompagnés d'ânes de bât.

De même l'agilité des ânes dans les zones montagneuses comme les Bouches du Rhône et les Pyrénées, a permis leur maintien pendant une certaine période, même si dans certains départements comme la Drôme, l'Isère ou la Savoie, les mulets étaient plus nombreux que les ânes.

C/ L'âne et ses différents rôles à travers les siècles

« Long est le chapitre où l'on expose les services que rendent les ânes »

Cicéron, La nature des Dieux ; II, 159

En effet, peu d'animaux domestiques ont fourni autant de services, et de nature aussi variée, que l'âne, comme en témoigne le commentaire de Cicéron, dès l'antiquité gréco-romaine.

1- Le travail à la ferme

Les ânes ont joué un rôle prépondérant dans le fonctionnement des fermes, accomplissant d'innombrables tâches aux côtés des autres animaux, quand ils ne les remplaçaient pas dans les plus pauvres exploitations. Ils font tourner la meule, ils tirent les charrues, ils portent les cannes de lait, ils transportent les légumes et la fermière au marché. Dans le Quercy, les ânes transportent les fruits, les fagots, les grains, à l'aide d'une charrette appelée le « carrétou ». Ils sont le plus souvent utilisés pour le transport des marchandises, disparaissant sous leur chargement (figure 4).



Figure 4 : Anes transportant une meule de foin (Chappez, 1994)

Ils sont les compagnons de labeur des hommes, tirant la charrue pour labourer la terre (figure 5), dépiquant le blé ou l'orge après la moisson, tournant des journées entières sur l'aire pour séparer les graines des tiges. Ils labourent les parcelles les moins accessibles, transportent les sacs de seigle et de blé au moulin, le bois pour l'hiver (Tellier, 1978). Apulée nous les décrit dans L'âne d'Or : « Là, un grand nombre de bêtes de somme tournaient en rond sans arrêt pour faire mouvoir des meules de différents diamètres et, toute la journée, sans arrêt, et aussi la nuit, fabriquaient, sur leurs mouvantes machines, la farine de leurs veilles ».

On retrouve même l'animal sur les tapisseries de Bayeux aux côtés des fermiers, au travail de la terre. L'âne est surtout utilisé dans les situations où le cheval ou le bœuf sont inappropriés, dans les petites exploitations de faible revenu car il est facile d'entretien, peu coûteux et peut être assigné à tous les rôles dans la ferme et dans les terrains difficiles d'accès, accidentés ou montagneux car la sûreté de pied des ânes et des mulets devient alors indispensable (Giraud, 2001).



Figure 5 : Anes attelés dans le Poitou (Chappez, 1994)

Les ânes étaient aussi les compagnons de nombreux petits métiers aujourd'hui disparus, les charbonniers, les marchands de marrons. Ils accompagnaient les troupeaux ovins, suivaient les transhumances en portant les « meubles » des bergers et les bergers eux-mêmes (Pia, 2001). Outre ce rôle d'animal de bât, on lui attribue un rôle de gardien de troupeau d'une redoutable efficacité, car il prévient fort bruyamment de l'approche d'un intrus. Aujourd'hui encore, les propriétaires d'ânes témoignent de ce réflexe protecteur qui leur permet d'être très tôt et à coup sûr, prévenus de l'arrivée d'un visiteur sur leur propriété (Jamoteau, 2001).

On lui reconnaissait même une vertu apaisante envers les autres animaux, bovins ou chevaux. L'âne se trouvait même parfois attaché aux veaux afin de les calmer en l'absence de leur mère.

2- Les ânesses laitières

Les Grecs considéraient le lait d'ânesse comme un excellent remède, les Romains en faisaient une boisson de luxe et les bains de lait d'ânesse de Cléopâtre, qui nécessitaient la traite de deux cents animaux, sont désormais célèbres. Buffon, en 1775, n'a pas oublié de signaler ce produit : « le lait d'ânesse est un remède éprouvé et spécifique pour certains maux, et l'usage de ce remède s'est conservé depuis les Grecs jusqu'à nous. Pour l'avoir de bonne qualité, il faut choisir une ânesse jeune, saine, bien en chair, qui ait mis bas depuis peu de temps et qui n'ait pas été couverte depuis. Il faut lui ôter l'ânon qu'elle allaite, la bien nourrir de foin, d'avoine, d'orge et d'herbes dont les qualités salutaires peuvent influencer sur la maladie. Avoir attention à ne pas laisser refroidir le lait et même ne le pas exposer à l'air, ce qui le gâterait en peu de temps ». Selon Etienne et Liebaut en 1666, le lait a des vertus cosmétiques, « blanchir, attendrir et polir le teint des femmes », ainsi que thérapeutiques, « il soulage les gouteux, les pulmoniques et beaucoup d'autres infirmes ». Ils notent son intérêt dans l'alimentation des phtisiques.

L'usage était pourtant prêt de se perdre à l'époque de Buffon, quand, vers les années 1840, la mode fut de boire du lait d'ânesse. Des laiteries asines s'établirent à Paris, où les élégants venaient boire du lait d'ânesse et auxquelles les élégantes s'adressaient pour faire conduire et traire chez elles des ânesses (figure 6). Le lait était vendu plus de huit francs le litre, chaque tasse traite à domicile était payée deux francs ou deux francs cinquante (Dechambre, 1895).



Figure 6 : Jeune homme attendant un verre de lait d'ânesse (Chappez, 1994)

Puis l'engouement cessa, les prix baissèrent jusqu'à quatre francs le litre, prix en 1895, et seuls les établissements qui avaient orienté leur production vers l'alimentation des enfants en bas-âge purent se maintenir. En effet une campagne menée par les médecins à cette époque contre le lait de vache pour les nourrissons, ouvrait une porte à la commercialisation du lait d'ânesse.

L'Hospice des enfants de Paris a entretenu des ânesses pendant de nombreuses années (figure 7). C'est dans cet établissement que Dechambre a puisé des renseignements pour son étude publiée en 1895 dans le Journal de Médecine Vétérinaire et de Zootechnie. Il s'est également aidé des compte-rendus de l'examen des femelles effectué par Nocard à l'Ecole Nationale d'Alfort. Les ânesses concernées sont pour la plupart originaires du Poitou. L'âge idéal est compris entre 5 et 9 ans. La valeur laitière est principalement évaluée par l'examen des mamelles. On considère même comme les meilleures mamelles celles dont la forme « rappelle la mamelle de la femme européenne » ! Les qualités sont celles recherchées chez les vaches ou les brebis laitières.

Selon une idée énoncée par Mr Baron, cité par Dechambre, « la région ombilico-vulvaire des femelles constitue une sorte de « région sexuelle » où certains caractères viennent préférentiellement se fixer. » Ainsi l'auteur de l'article s'est-il attaché à relever sur chaque femelle la pilosité de la région du périnée, ainsi que les caractéristiques de cette pilosité. Il engage les praticiens à recueillir ce type d'information pour en tirer ultérieurement une déduction quant aux renseignements que l'on pourrait obtenir sur la valeur laitière de l'ânesse.

L'alimentation des animaux est précisément étudiée afin de conserver au lait sa principale qualité : celle d'être le lait le plus proche de celui de la femme. *L'annexe 4*, présentant une comparaison des compositions du lait de la femme, de l'ânesse de la vache et de la chèvre, met en évidence cette proximité. En outre, les ânesses sont réputées pour être totalement résistantes aux infections, d'où leur innocuité pour des enfants. Aujourd'hui, une meilleure connaissance de la bactériologie permet d'infirmer ces croyances.

Les enfants tétaient le lait directement aux mamelles des ânesses, et on parvint à estimer la quantité de lait produite qui s'élevait en général à un litre de lait par jour, par des pesées successives des enfants avant et après tétée. Contrairement aux dires de Buffon, il apparut qu'il était plus approprié de laisser à l'ânesse son ânon. En effet, en l'absence de celui-ci, l'ânesse se tarit très rapidement, alors qu'une lactation peut se prolonger de dix à dix-huit mois (Dechambre, 1895).



Figure 7 : Anesses laitières à l'Hospice des enfants de Paris (Dechambre, 1895)

Mais toutes ces particularités - obligation de garder l'ânon, faible productivité journalière, situation urbaine des élevages -, rendent la production trop onéreuse et elle doit être peu à peu abandonnée. Dechambre émet l'idée d'une sélection afin de créer une race laitière proprement dite mais il apparaît aujourd'hui que cette voie n'a pas été exploitée.

2- Les ânes et la guerre

Les ânes et les mulets ont été les compagnons de tous les combattants. Il ne faut pas oublier ni négliger la présence de ces animaux lors de la guerre de 1914-1918. Dès la fin du 18^{ème} siècle, les mulets sont utilisés en campagne. Ce sont eux également qui permirent à Napoléon de passer le Grand Saint-Bernard en 1800. Et c'est sur un mulet et non un fougueux cheval, comme l'a peint David, qu'il franchit les Alpes (Guénon, 1999).

Lors de la première guerre mondiale, le nombre de mulets de guerre atteint des chiffres faramineux. Ils servaient dans les bataillons alpins (figure 8), les batteries de montagne, le train des équipages, l'infanterie montée d'Algérie, dans le service médical, mais aussi dans l'acheminement des voiturettes régimentaires qui contenaient les cartouches et les mitraillettes, ainsi que les « crapouillots », les célèbres canons de tranchées. La dernière utilisation des mulets pour l'armée française fut à la bataille de Garigliano en mai 1944, remportée par le corps expéditionnaire français. Les armées britanniques et américaines débarquées en Sicile en août 1943 voyaient leur action stoppée par les forces allemandes retranchées dans la vallée du Garigliano. Les unités muletieres composées de 12000 hommes et 4000 mulets purent ravir le mont Maïo et ainsi rompre les lignes de défense ennemies et ouvrir la route aux Alliés vers la libération de Rome (Chappez, 1994).



Figure 8 : Chasseurs alpins avec un équipage muletier (Chappez, 1994)

Mais les mulets ne sont pas seuls à avoir été recrutés : pour porter aux combattants de la première ligne les munitions et les vivres, il fallait parcourir de longues distances dans les boyaux sous des charges pesantes. Il fallait un « moteur » paisible, calme et surtout d'une dimension exigüe qui lui permit de circuler dans les tranchées. Les petits ânes d'Afrique furent choisis, et testés en premier lieu aux Dardanelles. Au vu des bons résultats, l'expérience fut généralisée et les ânes participèrent à la bataille de la Somme (Diffloth, 1918).



Figure 9 : Anes croisant une ambulance (BDIC)

Deux rôles leur sont attribués : le ravitaillement et le service routier (figure 9). Cantonnés à quelques kilomètres des premières lignes, les ânes portent aux troupes la soupe chaude, les boules de pain ou les caisses de cartouches. Chaque âne remplace sept hommes de corvée. Leur placidité et leur résignation proverbiales sont d'un grand secours dans cette tâche. Les soldats se montrent très attachés à ces compagnons de misère (figure 10).

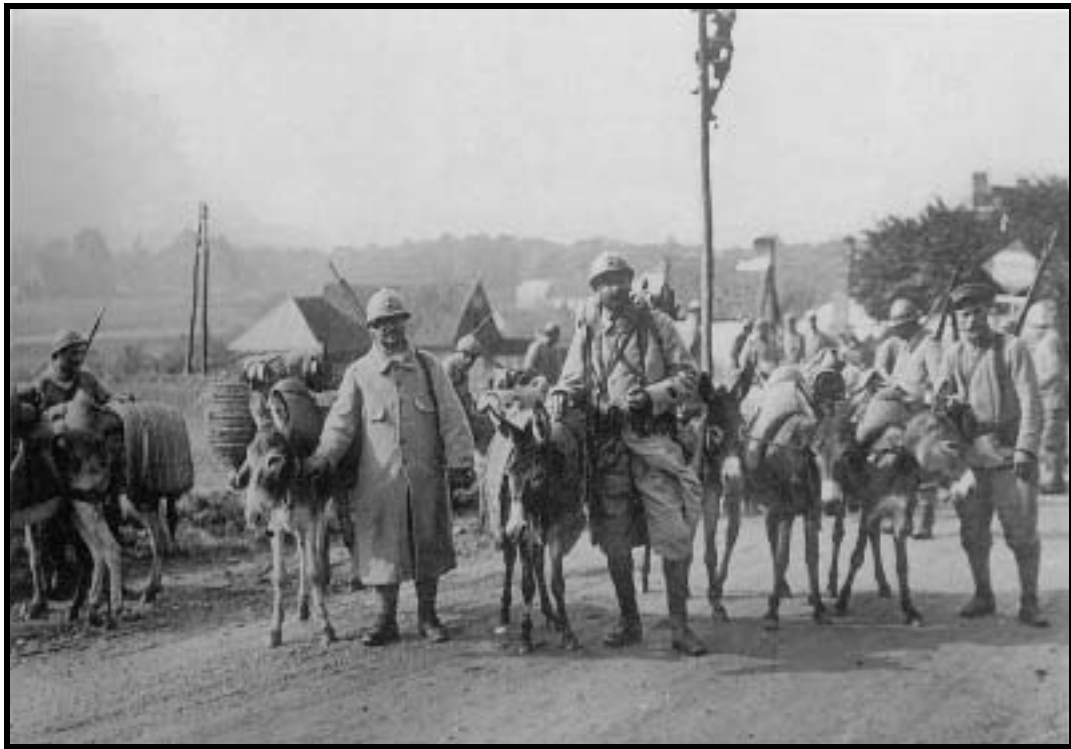


Figure 10 : Anes et leurs conducteurs à Moreuil dans la Somme (BDIC)

Raymond Boissy leur rend hommage en 1994 dans son ouvrage L'âne de la Gloire en donnant la parole aux anciens combattants. Leurs témoignages sont empreints de tendresse : « J'ai été appelé à voir de près ces bonnes bêtes, de petite race, originaires d'Algérie, au cours de tâches pénibles, trop pénibles, imposées à ces ânes. Il était constitué à l'arrière des lignes plus ou moins loin, des dépôts de matériel. Il s'agissait de rouleaux de fil de fer barbelé, pieux, caisses de munitions, balles de fusil et mitrailleuses, grenades et divers matériaux pour réparer ou renforcer nos sapes. Ce travail était effectué par le génie. Amener ces matériaux et munitions était un travail énorme pour ces petites bêtes. Quel chargement, encombrement et poids pour elles. Chaque fois que l'une d'elles tombait, il lui était impossible de se relever, elle n'en avait pas la force. (...) »

« Chaque fois qu'il m'arrive aujourd'hui de voir un âne, j'ai une pensée pour ceux de Verdun, que j'ai vus à cet ouvrage incroyable. Ils ont droit à notre reconnaissance. Par ces lignes, je pense aider à les faire connaître et reconnaître ce qu'ils furent et leur rendre l'hommage qui leur est dû (...)»

« J'ai fait la guerre comme mitrailleur et j'ai vu l'intelligence de ces ânes, au cours de cette guerre 14-18, qui se couchaient sous le bombardement. Nous avions des ânes attelés pour traîner des voitures chargées de mitrailleuses et de leurs munitions. Il y en avait de toute petite taille qui pouvaient

circuler dans les boyaux, apportant le ravitaillement, la soupe, le pinard et qui économisaient ainsi la vie des hommes. Ces ânes venaient eux-mêmes à notre position, nous les déchargions, et faisaient demi-tour pour repartir aux cuisines (...) » (figure 11).



Figure 11 : Ravitaillement en première ligne (Boissy, 1994)

En 1918, Diffloth retrace l'ambiance de ces canonnades : « On connaît l'impression déprimante de ces gros obus, cette angoisse spéciale qui faisait dire aux braves Sénégalais encore insuffisamment accoutumés aux marmites : « Boum-boum, pas bon...Y en a f.. le camp ». (Ils) les soignent avec sollicitude, et il faut voir les immenses Bambaras caressant le cou des ânes minuscules avec ces gros rires d'enfant et ces gloussements de plaisir qu'ont ces superbes noirs. »

3- Les autres utilisations

L'âne est principalement utilisé pour le bât et l'attelage. Pour Buffon (1775), « il peut servir de monture, toutes ses allures sont douces et il bronche moins qu'un cheval ». Mais sa conformation le dessert, et seuls les fermières, les bergers, les métayers le montent pour accompagner le transport de marchandises (figure 12).



Figure 12 : Fermière normande sur son âne (C. Jamoteau)

Il est également mis au travail pour la distraction des hommes. Il y a encore une quarantaine d'année, il existait dans le cœur de Paris quelques écuries où logeaient des ânes, surtout des ânes de promenade des jardins publics, mais aussi ceux des marchands ambulants de fromage ou de lavande, ceux des artistes de théâtre, d'opéra-comique (Chappez, 1994).

A Paris et dans les grandes villes de province, les parents voulant donner à leurs enfants une impression de nature et de campagne les accompagnaient le dimanche dans les jardins publics où ils pouvaient effectuer des tours à dos d'âne ou en calèche (figure 13).



Figure 13 : Voiture d'enfants tirée par un âne (Chappez, 1994)

L'usage de la peau depuis des temps plus anciens est aussi signalé par Buffon en 1775. Il remarque que l'on peut faire du parchemin, pour les tablettes de poche, que l'on enduit d'une couche légère de plâtre. Il rapporte que c'est avec le cuir de l'âne que les Orientaux font le « sagir », que l'on appelle le « chagrin ».

Selon Estienne et Liebaut (1666), « la chair d'asne, lorsqu'il est encore jeune, est fort délicate et savoureuse à manger ». La consommation de viande d'âne est encore d'actualité, elle fait partie de la composition du saucisson d'Arles, mais c'est, bien sûr, un créneau que les associations ne cherchent pas à développer aujourd'hui.

D/ Les raisons du déclin

Et pourtant, si l'âne s'est rendu indispensable aux travaux de la ferme bien avant l'avènement des machines agricoles, si ses tâches, souvent ingrates, furent multiples, s'il fut omniprésent dans les travaux quotidiens, jamais il n'a bénéficié de la moindre reconnaissance et il apparaît presque comme évident qu'il soit le premier à être victime de la modernisation.

L'évidence de l'inutilité économique actuelle de l'âne découle naturellement de l'étude des rôles que nous venons de réaliser. L'âne a vu ses usages disparaître en même temps que ses partenaires. Les machines agricoles, la mécanisation des métiers auxquels il était lié, l'extinction de certains de ces métiers ont provoqué la chute brutale des effectifs, aucune autre utilité n'ayant été trouvée à cette époque. En Normandie, et plus particulièrement dans le Cotentin, les ânes étaient strictement assignés à la traite, les travaux des champs étant effectués par les chevaux, très nombreux dans cette région d'élevage (Mouchel-Vichard, 2001). L'apparition des laiteries a changé les données du milieu laitier : des tournées de ramassage du lait se sont organisées, le plus souvent cette fois grâce à des chevaux de trait qui passaient dans les campagnes, rendant inutiles les petits compagnons des fermières normandes. Les tracteurs et les voitures, notamment la 2CV, ont eu la préférence des éleveurs de plus en plus soucieux du moindre gain de temps. En outre, le nombre croissant de vaches dans les exploitations et l'augmentation de leur production individuelle rendirent impossible le transport du lait par un âne (Peyro de Saint-Paul, 1977).

La valeur marchande de l'âne est faible, et peu ont fait l'objet d'une valorisation économique. Ces animaux n'ont pas trouvé de place dans la nouvelle société et se sont trouvés de ce fait menacés de disparition comme l'ont été bon nombre d'outils d'usage courant dans les sociétés pré-industrielles. Preuve d'ailleurs que son existence est liée à la paysannerie humble, c'est qu'il est aujourd'hui la composante essentielle de la vie rurale des pays en voie de développement. Cet effectif représente 95% du cheptel asin mondial de nos jours (Audiot, 1995).

Ainsi privés de rôle dans l'agriculture moderne, les ânes étaient-ils voués à une disparition certaine, à l'exception du Baudet du Poitou qui avait trouvé dans la production mulassière une ouverture vers l'avenir. Le Grand Noir du Berry a suivi cette voie en 1994 lors de sa reconnaissance officielle (Lagarde, 1995).

II Elaboration de l'âne du 21ème siècle

Heureusement, un changement des mentalités s'est peu à peu opéré ces dernières années, permettant ainsi à la race asine de se sortir de cette mauvaise passe. Sa réhabilitation a été favorisée par des courants de pensées écologistes : d'animal de ferme, de cheval du pauvre, l'âne est en train d'acquérir un tout autre statut grâce à l'engouement actuel pour la nature et plus spécifiquement grâce au mouvement général de soutien aux races menacées.

Il a fallu pour cela la forte motivation de nouveaux éleveurs qui ont compris que la reconnaissance officielle serait l'unique issue. Cela les a amenés à s'organiser et à définir de manière rigoureuse le standard de leur race puis à trouver un avenir à leurs protégés.

A/ Une réhabilitation en phase avec son temps

1- Le « retour à la nature »

Même si la recherche d'emploi a concentré les populations dans les villes, il est de plus en plus répandu de posséder une maison à la campagne, où la famille peut se réunir, loin des vicissitudes des agglomérations polluées et impersonnelles. Les citadins s'adonnent aux joies des travaux de la terre, au jardinage. Ils se redécouvrent une passion pour les promenades à pied ou à vélo. Les week-end n'y suffisent plus, les vacances elles aussi sont consacrées au tourisme vert.

La mode vestimentaire et d'intérieur est au naturel, au bois, aux tissus « véritables ». Jamais les produits du terroir n'ont été autant plébiscités, les salons de l'agriculture, les foires, les marchés régionaux sont pris d'assaut. L'agriculture biologique se développe, on recherche les labels de qualité, les produits issus de la terre. Mode, mais aussi préservation d'une qualité de vie plus naturelle, en réaction au tout-industriel.

L'âne bénéficie de cet engouement en tant que représentant idéal de l'ancien temps, des vraies valeurs. Les souvenirs affluent, on se souvient de l'âne que les parents avaient dans le fond du jardin, les ânes dans les fermes de sa jeunesse. On reproduit alors cette image en installant un âne dans le terrain acquis avec la maison à la campagne. La plupart des acheteurs d'ânes disent avoir côtoyé cet animal dans leur jeunesse. Ils ont souvent aussi le sentiment de faire une bonne action, pour rattraper les

mauvais traitements infligés à ces animaux depuis toujours. L'âne est tout naturellement intégré à cette image de la vie à la campagne. D'animal du pauvre, il devient symbole de sagesse, de calme, de « vraie vie ». Il incarne la rusticité et l'authenticité.

Dans cet élan socio-culturel vers la nature, l'âne a gagné un nouveau statut beaucoup plus prestigieux, une reconnaissance sociale qu'il n'a jamais eue.

2- L'âne, objet de mémoire culturelle

C'est véritablement au passage de l'âne dans la catégorie des biens patrimoniaux que nous assistons aujourd'hui :

- il devient en effet pièce de musée : musées du « temps jadis » dans lesquels il est présent avec ses accessoires - bât, carrioles - entouré de représentations photographiques, de son univers imaginaire composé de contes, d'histoires du passé, comme l'a fait Milou Giraud, président de l'association de l'âne des Pyrénées. Sa ferme à Péré, dans les Hautes-Pyrénées, retrace la vie d'autrefois, au milieu d'ânes, de cochons, de vaches, de chèvres et de chiens pyrénéens. Il a rassemblé de nombreuses pièces d'époque, éléments des intérieurs à l'ancienne, matériel agricole, qu'il a réunis dans un petit musée qu'il fait visiter à des classes, mais aussi à des visiteurs plus âgés. De même à Creuse, dans la Somme, la Ferme d'Antan accueille petits et grands pour un retour dans le passé agricole. L'âne y côtoie tout naturellement les autres animaux de la ferme, avec toujours un côté peluche qui lui attire la sympathie de tous et surtout des enfants.
- L'âne est également présent lors de manifestations culturelles régionales, comme ces fêtes où l'on met en scène vie sociale d'autrefois, métiers disparus, célébrations anciennes... Il figure dans les expositions animées, fait des démonstrations de ses utilisations traditionnelles, participe au concours de bât ou d'attelage et se prête au jeu du baptême pour les plus jeunes.

Il est donc l'élément capital d'un folklore très en vogue ces derniers temps. Ces manifestations sont aussi l'occasion de présenter les nouvelles races, de faire connaître la particularité de chacune, ainsi que leur berceau.

Mais cette vogue des spectacles animés de l'ancien temps participe d'un mouvement plus global de conservation du patrimoine, tendant à faire revivre un passé qui semble fuir de plus en plus vite. Accélération du temps ou syndrome de fin de siècle ? Toujours est-il qu'à la faveur d'une formidable dynamique pour le maintien des espèces animales et végétales en voie de disparition, l'âne bénéficie des opérations de défense du patrimoine biologique. Ceci est très vrai dans les Pyrénées, où une vaste campagne est lancée pour préserver un patrimoine très étendu, des variétés de fruits, notamment les pommes, aux espèces animales comme les vaches pyrénéennes, les porcs gascons, les oies ou les chèvres pyrénéennes. L'âne des Pyrénées a ainsi tout intérêt à suivre ce mouvement fédérateur pour profiter de son impact (Giraud, 2001). De même, les ânes de Normandie et du Cotentin ont-ils l'avantage de se situer dans une grande région d'élevage par tradition, qui cherche à préserver son patrimoine culturel. Les aides des Conseils Régionaux sont alors essentielles.

La fin de l'anonymat de l'âne qui est désormais pourvu de noms de famille différenciateurs entraîne une plus-value importante sur la valeur tant sociale qu'économique de l'animal. Il évolue désormais dans des sphères éloignées du travail ingrat qu'il connaissait à la ferme, qui concernent le tourisme vert, la compagnie, l'utilisation dans des structures très valorisantes comme l'aide aux handicapés. Il gagne ainsi ses lettres de noblesse.

B/ Les étapes de la création d'une race

Les études anciennes des lettrés comme Buffon 1775, Grogner, 1841, ou Sanson, 1867, ne citent, nous l'avons vu, que quelques races françaises : le Baudet du Poitou, le Pyrénéen et parfois l'âne du Berry. La dernière décennie a vu naître des associations de sauvegarde des races asines, de Provence, du Cotentin, du Bourbonnais,... Nous allons détailler le cheminement parcouru par ces associations depuis l'idée même de créer une race jusqu'à sa reconnaissance officielle.

1- L'établissement d'un standard

Les races récemment reconnues sont nées de l'observation par quelques personnes d'une certaine homogénéité dans les cheptels asiniens selon les régions. Ainsi, lors de fêtes annuelles en Normandie, à Cherisay, ou l'Aigle (figure 14), il est apparu à certains amoureux des ânes que tous les représentants de cette espèce présentaient une conformation assez semblable. Il existait deux couleurs principales, le gris et le bai. Il leur est ainsi venu l'idée de faire officialiser une race jamais reconnue en tant que telle mais présente dans la région depuis toujours (Jamoteau, 2001). Les Cotentins se centrèrent sur les gris, les Normands sur les bais. Il en fut de même dans tous les berceaux des nouvelles races.



Figure 14 : Foire aux ânes de l'Aigle en Normandie (C. Jamoteau)

La démarche a été quasiment toujours la même au commencement : il fallait définir un standard. Pour cela les fondateurs des associations ont eu recours d'une part à l'iconographie et d'autre part aux souvenirs des « anciens ». Ils se sont également basés sur le modèle le plus fréquemment rencontré dans la région. Ces recherches d'archives ont également permis de légitimer la création de ces races en prouvant l'existence depuis toujours des ânes dans la région concernée. Les cartes postales et les recensements agricoles ont ainsi prouvé leurs nombreuses utilisations et leur omniprésence (Dufregne, 2000).

La couleur, la taille, la conformation ont été définies grâce aux recoupements des informations que les associations ont rassemblées : la taille du Bourbonnais a été définie en se rapportant à la taille des carrioles bourbonnaises dont on possède encore des exemplaires (figure 15). En effet, on a pu évaluer la correspondance entre la taille des ânes et la taille des roues, dont le diamètre est compris dans une fourchette de 1,20 m à 1,40 m.



**Figure 15 : Paysanne Bourbonnaise avec son âne attelé
(dossier de reconnaissance de l'âne bourbonnais)**



Figure 16 : Laitière à Asnelle dans la Manche (C. Jamoteau)

La taille du Normand a été déduite de son utilisation : en effet il portait les cannes de lait juste trait sur un bât spécialement adapté pour contenir quatre cannes en cuivre de vingt litres (figure 16). Les laitières devaient pouvoir hisser ces cannes sur le dos de leur compagnon et accessoirement s'y hisser. Il s'agissait donc d'ânes de petite taille, mais assez forts pour supporter le chargement ; il en est de même pour l'âne du Cotentin qui ne se différencie du Normand que par la robe.

La présence des raies de mulet, croix de Saint André et éventuelles zébrures ainsi que les couleurs des robes ont ainsi été fixées, grâce aux photographies mais aussi aux témoignages recueillis, puisque les photos d'époque étaient en noir et blanc.

Seul l'âne des Pyrénées fait exception. Son standard fait l'objet d'un léger flou: deux types sont reconnus : le Gascon, petit et trapu, et le Catalan, issu de croisement avec de grands ânes espagnols, de plus haute taille, à vocation mulassière. Dans les écrits, le Gascon était assez grand, sa taille actuelle le classe dans la catégorie des petits ânes, de façon assez arbitraire. Il a toujours existé un grand âne qui pouvait se déplacer dans les grandes épaisseurs de neige, et un petit au pied agile, à qui les sentiers peu praticables ne posaient aucun problème (figure 17).



Figure 17 : Paysans, ânes et chiens pyrénéens (C. Jamoteau)

L'établissement du standard s'est fait sans réellement se rapporter aux animaux existant sur le terrain, mais plus dans le but de créer une race apte à concurrencer le Grand Noir du Berry et le Baudet du Poitou dans la production de mules et mulets (Audiot, 2001). L'existence de ces deux types, l'un pour le loisir, l'autre pour l'économie aurait pu faire la force de cette race, elle en fait sa faiblesse. Le marché mulassier est déjà bien occupé par les deux races précédemment citées. De plus, les éleveurs se perdent dans ces deux types. Ils sont tentés de faire des ânes grands, donc de tendre vers le type Catalan, même si leur ânesse est de type gascon.

Or les ânes grands se vendent très mal en loisir, car ils impressionnent et s'éloignent sensiblement de l'image rassurante de Cadichon, le petit âne gris de la comtesse de Ségur. En outre, l'absence quasi totale d'accouplements raisonnés aboutit à un mélange des deux types qui n'a plus aucune appartenance. Or l'âne n'est pas une espèce dont le phénotype est très variable, il importe alors, si l'on veut réellement créer une race, de faire en sorte que le cheptel soit le plus homogène possible. Il est donc dans les projets actuels de l'association de rétablir ces deux types de façon distincte (Giraud, 2001). Nous verrons quels sont les moyens devant être mis en œuvre par l'association pour y parvenir.

L'association des ânes du Cotentin a été grandement aidée pour la justification de la création de la race et pour l'établissement de son standard, par la thèse de médecine vétérinaire de Didier Peyro de Saint-Paul en 1977 : « L'âne dans le bocage bas-normand, étude particulière dans le département de la Manche ». L'auteur y consigne un important travail d'archive et de recherche sur le terrain. Il énonce les statistiques de recensement dans le département de la Manche, les utilisations, la dynamique de la population, ainsi que des remarques concernant la commercialisation.

La légitimité de la race du Cotentin est donnée par les chiffres importants notés dans les archives. Il effectue une étude zootechnique approfondie qui passe par l'étude du format, des mensurations, des robes, de l'âge et du sexe des animaux qu'il recense. Si les mensurations, les poids des carcasses sont en moyenne assez homogènes, il n'en est pas de même pour les robes, que Didier Peyro de Saint Paul trouve très variées. Les membres de l'association actuelle se sont alors basés, comme les autres, sur les cartes postales d'époque, notamment les photos prises lors de la foire de Lessay, qui se déroule depuis toujours et aujourd'hui encore pendant la première quinzaine de septembre. La forte population asine dans le département de la Manche et la grande homogénéité des types présentés ont conduit à une reconnaissance très rapide (Mouchel-Vichard, 2001).

Une fois ce standard établi, il faut recenser les ânes aptes à intégrer le stud-book. Selon la population présente, la sélection est plus ou moins sévère. La Manche regroupant la plus importante population asine, il n'a pas été difficile de regrouper un nombre suffisant d'ânes correspondant aux critères retenus. Ceci a ainsi permis aux dirigeants de l'association de fermer en 2001 le stud-book aux ânes d'origine inconnue afin de travailler sur un effectif donné. Pour d'autres cas, il a fallu se montrer moins pointilleux afin de regrouper une population initiale suffisante et par la suite, travailler sur les descendance en sélectionnant les meilleurs sujets, comme cela est fait chez les Bourbonnais.

2- La reconnaissance officielle

Ce sont les Haras Nationaux qui sont responsables de l'acceptation des dossiers de reconnaissance. Ceux-ci ne sont pas standard, leur composition est à l'appréciation des associations. Ils doivent contenir une justification de la légitimité de cette race par des images d'archives, des documents de recensement prouvant la présence de ces animaux dans le berceau présumé, des anecdotes. Des rassemblements ont lieu pour évaluer les effectifs, coter les ânes, les ficher et éventuellement les identifier à l'aide de puces électroniques. Le sérieux des dossiers, des recherches ainsi que la motivation et la constance des efforts des associations sont les critères d'acceptation ou non de la race par les Haras Nationaux. Les effectifs doivent justifier de la création d'une race et chaque association doit définir un standard précis (*annexe 5*).

La reconnaissance officielle du statut de race permet une augmentation de la valeur marchande de l'âne, même si pour la plupart l'intérêt n'est pas financier. C'est surtout un gage de sérieux, la possibilité de fédérer des éleveurs, de garantir une qualité aux acheteurs intéressés (Jamoteau, 2001). La connaissance auprès du public se fait ensuite essentiellement lors de foires, de concours nationaux, régionaux ou départementaux. Les races sont également de plus en plus présentes dans les grandes manifestations telles le Salon du Cheval, le Salon de l'Agriculture. En apportant ainsi un cachet supplémentaire, les éleveurs espèrent obtenir l'adhésion du grand public et susciter un regain d'intérêt pour cette espèce.

C / Les rôles des associations

1- Leurs statuts

Les associations sont régies par la loi du 1^{er} Juillet 1901. Les statuts sont identiques d'une race à l'autre. On trouvera en annexe les statuts de l'association de l'âne du Bourbonnais (*annexe 6*). Ils se composent de six titres : formation et objet, admission et radiation, assemblées générales, administration, ressources et dispositions diverses. Ils paraissent au journal officiel.

2- La gestion de la race.

La reconnaissance ne suffit pas à assurer la pérennité de la race. Un véritable travail de fond est nécessaire, pour fixer le standard et assurer un avenir aux représentants de la race. Il faut effectuer un travail rigoureux de sélection afin d'obtenir des produits homogènes et de retrouver de façon de plus en plus systématique les traits morphologiques recherchés et éliminer tout individu s'en écartant. Le protocole d'identification et d'admission aux livrets A et B du stud-book est commun à toutes les races, le Baudet du Poitou mis à part.

Les ânes d'origine inconnue correspondant au standard sont inscrits dans le livret B du stud-book. Une fiche de reconnaissance à titre initial est alors créée (*annexe 7*). Le livret B est une réserve génétique, le livret A regroupe les ânes correspondant parfaitement au standard. La reconnaissance à titre initial d'ânes d'origine inconnue peut être refusée en raison de différences significatives par rapport au standard, comme une couleur trop foncée, l'absence de bande cruciale ou de raie de mulet, un poil trop long. La décision d'acceptation dans le livret A ou non est prise par les membres de la commission du stud-book, lorsque l'animal est adulte (*annexe 8*).

On croise alors des individus correspondant au standard en recherchant une continuité de ces caractères dans la descendance. Un ânon né d'un baudet agréé à la monte et d'une ânesse livret A, livret B ou commune doit être signalé par un vétérinaire. Le vétérinaire lui pose une puce électronique sous la mère et l'identifie. L'ânon possède alors un certificat de signalement ainsi qu'une carte d'immatriculation qui atteste de l'appartenance de l'âne au naisseur (*annexes 9, 10 et 10'*). Une formation des vétérinaires à cette identification, auparavant principalement effectuée par un représentants des haras, a été proposée par l'association de l'âne du Cotentin. Les vétérinaires semblent être intéressés, cette pratique étant de plus en plus courante dans cette région (Mouchel-Vichard, 2001).

A deux ans, lorsque les parents sont reconnus, ou à quatre ans si l'âne est d'origine inconnue, il est à nouveau soumis à une commission de juges qui évaluent son type et décident soit de le garder dans le livret B, soit de le passer en livret A si le type est très bon. En cas de non présentation à quatre ans malgré les rappels de l'association, il est rayé du stud-book.

Chez les Bourbonnais, une fiche d'identification et de mensuration est éditée pour chaque âne ; pour les mâles, les ânesses saillies chaque année sont identifiées avec les années de mise-bas et les photographies du produit, afin de pouvoir établir un suivi des caractères phénotypiques sélectionnés chez les parents. Il est prévu de multiplier les générations afin d'évaluer les meilleurs reproducteurs et de sélectionner les individus sur leur descendance. Ainsi, lors de la reconnaissance, les éleveurs disposeront d'un catalogue d'animaux identifiés déjà conséquent, et dont on connaîtra les résultats en descendance (Dufregne, 2000).

Il a été récemment décidé de préciser les conditions d'admission au stud-book de l'âne Normand afin d'obtenir une sélection plus rigoureuse (Jamoteau, 2001). Ainsi sont admis dans le livret B :

- les mâles hongres,
- les ânesses adultes qui dépassent d'un centimètre la taille maximale,
- les animaux nés avec un certificat d'origine, présentés dans leur deuxième année et correspondant au standard ; ils doivent impérativement être représentés dans leur quatrième année sous peine d'exclusion du livre généalogique ; ils peuvent lors de cette présentation passer en livret A,
- les animaux d'origine inconnue de 1 à 3 ans mâles et femelles à condition qu'ils ne dépassent pas 1,18 m dans leur première année ou 1,23 m dans leur deuxième année,
- les ânesses adultes présentant un seul défaut mineur du standard tel que des membres trop fins ou un ventre n'étant pas gris-blanc,
- des animaux adultes présentant un cou tombant par excès de graisse,
- une ânesse adulte présentant deux défauts mineurs mais ayant de forts membres par exemple ; en revanche une ânesse présentant deux défauts mineurs mais pas de qualité particulière sera refusée,
- les ânesses adultes présentant un dos cassé ; en revanche les ânesses de moins de 3 ans ayant le dos cassé seront refusées ;
- l'ânon naissant d'une ânesse saillie trop tôt ne sera pas systématiquement en livret B,
- les ânes jeunes ou adultes « bouchards » (dont le nez est noir) sont exclus du livret B.

De fait, l'association adapte ses modalités de reconnaissance en fonction des cas qu'elle a pu rencontrer, affinant ainsi son stud-book. On essaie de ne conserver que des individus se rapprochant au plus près du standard. En effet, les ânes étant choisis à l'origine sur un phénotype, il n'y a aucune garantie d'obtenir un ânon normand lors d'un accouplement. Il faut donc contrôler la correspondance avec le standard sur les générations suivantes. C'est un problème retrouvé dans toutes les races que nous étudions. Des animaux parfois à la limite du standard peuvent produire des produits de bonne qualité, ce qui justifie leur conservation comme reproducteurs.

3- la gestion des naissances et des saillies

Pour être autorisés à saillir, les mâles doivent être inscrits au livret A et avoir reçu l'agrément de la commission du stud-book. Un carnet de saillie est remis au propriétaire, il devra être rempli à chaque ânesse (*annexe 11*). Le résultat de la saillie doit être annoncé (*annexe 12*). Chez les Bourbonnais, trois coupons sont remplis, une souche pour le propriétaire, un coupon pour le propriétaire de l'ânesse et un pour l'association qui est ainsi au fait des naissances à venir.

Afin d'opérer des accouplements raisonnés, les associations regroupent les mâles dans des catalogues qu'ils mettent à la disposition des propriétaires d'ânesses afin de les aider à choisir le mâle le plus à même d'améliorer le type de la mère ou de contrebalancer ses défauts. Les éleveurs doivent pouvoir obtenir l'inventaire de tous les animaux à leur disposition pour leur ânesse (*annexe 13*). Ce catalogue des étalons a également été édité par l'association des ânes Bourbonnais dont la race n'est pas encore officiellement reconnue.

Les dirigeants de l'association des ânes pyrénéens laissent un peu les éleveurs dans le flou quant aux accouplements à effectuer. Ils ne les orientent pas dans le choix des reproducteurs, ce qui aboutit comme nous l'avons dit à la généralisation d'un type intermédiaire sans valeur. Cette race souffre en outre d'une grande dispersion dans l'espace de son cheptel, ce qui oblige les éleveurs à de grands déplacements pour les saillies. Un meilleur soutien et suivi des éleveurs paraît indispensable si cette race veut conserver une identité. Il faudrait donner aux éleveurs un plus grand accès à tout l'échantillon de baudets dont ils disposent et éventuellement les aider pour les déplacements lorsque les deux animaux sont très éloignés, ce qui est fréquemment le cas pour cette race.

Ces bases rigoureusement définies, la race bien établie au niveau de ses caractéristiques et ses effectifs, reste maintenant à définir ses attributs et les valorisations que l'on peut en espérer.

D/ Les monographies des races

Le Baudet du Poitou (Audiot, 1978) et l'âne Grand Noir du Berry (Lagarde, 1995) ayant déjà fait l'objet de nombreuses publications et thèses vétérinaires, nous nous sommes attachés à étudier les quatre dernières races à avoir été reconnues ainsi que l'âne du Bourbonnais, qui est en voie de reconnaissance. Les coordonnées de chacune des associations de race sont consultables en *annexe 14*.

1- L'âne de Provence

- *Origine*

Les écrits les plus anciens témoignant de l'importance de l'âne dans le système d'élevage ovin basé sur la transhumance datent du 15^{ème} siècle. Durant près de cinq siècles, les ânes ont été les acteurs essentiels de la transhumance des moutons en portant, grâce à des bâts adaptés, le matériel et la nourriture des bergers, le sel pour les brebis, et même les agneaux nés en chemin. Les bergers ont ainsi sélectionné un âne disposant d'une ossature solide pour porter les lourdes charges, avec de bons membres et un tempérament docile.



L'utilisation des chemins de fer puis des camions a considérablement réduit leur rôle. De ce fait, l'effectif asin agricole qui s'élevait dans les départements provençaux à 13 000 têtes à la fin du 14^{ème} siècle est passé à 2000 en 1956 puis à 330 en 1993. L'association a obtenu la reconnaissance officielle de la race en décembre 1995. Elle souffre encore d'un faible nombre d'adhérents, qui s'élève à peine à 150 personnes (Bignon, 2001).

- *Morphologie*

C'est un âne rustique, solide, à ossature forte, calme et patient. C'est un âne de taille moyenne, la couleur de base étant le gris tourterelle, plus ou moins foncé. La croix de Saint-André est toujours nettement marquée, les membres présentent fréquemment des zébrures. Les couleurs bais sont strictement refusées.



- Zones d'élevage

Les efforts menés au cours de ces dernières années, et principalement depuis 1994, conjointement par le haras national d'Uzès et l'association de l'âne de Provence, ont permis de recenser quelques 309 sujets, détenus par 94 éleveurs, dont 48 bergers provençaux transhumants qui ont toujours eu des ânes. Les enquêtes et les rassemblements d'âne de Provence ont permis de vérifier une exacte superposition de la zone où se déroule le système d'élevage ovin transhumant avec l'aire d'origine des animaux reconnus comme appartenant à la race, soit la Provence, les Alpes du Sud et du Nord ainsi que le Sud des Cévennes.

- *Aptitudes*

L'âne de Provence est principalement utilisé pour la randonnée comme animal de bât, et ce pour deux raisons : d'une part c'est un âne très équilibré, et solide. D'autre part, ses zones d'élevage correspondent à des régions touristiques importantes.

Il fait également l'objet de nombreux essais d'utilisation dans de nouveaux contextes : ainsi, il endosse le rôle de coupe-feu dans une région souvent en proie aux flammes. Ce débroussaillage écologique a fait l'objet d'études montrant la rentabilité largement supérieure de l'usage de ces animaux dans ce cadre en comparaison avec un débroussaillage mécanique. De plus, ceci évite les dégâts inhérents aux passages des machines dans les zones traitées.

Certains vigneron se font aider par des ânes, soit dans le cadre d'une exploitation « biomécanique », soit pour exploiter des vignes difficiles d'accès et de travail. Quelques associations se lancent ainsi dans l'intégration des ânes dans les travaux agraires (Pia, 2001).

- *Effectifs*

Effectifs totaux : 444

Femelles livret A : 170

Femelles livret B : 184

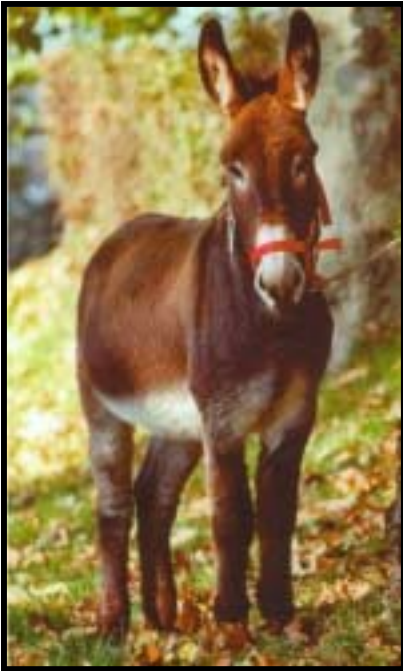
Hongres label : 24

Naissances enregistrées en 2000 : 75

Baudets en activité en 2000 : 66

Eleveurs en 2001 : 45

2- l'âne Normand



- *Origine*

L'âne normand était autrefois utilisé pour le transport du lait. Il participait également aux travaux de maraîchage et aux fêtes de village. L'association est née le 4 décembre 1993, et la race a été officiellement reconnue le 20 août 1997. Elle compte aujourd'hui 340 adhérents. Des baudets ont été autorisés à la monte par les haras Nationaux dès 1997, et en 1998, sont nés les premiers ânon normands.

- *Morphologie*

L'âne du Cotentin et l'âne Normand ne diffèrent que par la couleur. En effet, les Normands sont exclusivement bais ou bai brun, avec une croix de Saint André. La silhouette est similaire à celle du Cotentin.

- *Zones d'élevage*

Le berceau de la race se situe dans les trois départements de Basse-Normandie : Calvados, Manche et Orne, qui regroupent l'effectif le plus important d'ânes normands reconnus actuellement, les deux départements de Haute-Normandie, Eure et Seine Maritime, et deux départements des Pays de Loire, Mayenne et Sarthe.

- *Aptitudes*

L'âne normand est principalement utilisé aujourd'hui dans le domaine du loisir, du tourisme. De plus en plus d'adhérents de l'association souhaitent le mettre à l'attelage, ainsi que faire des randonnées avec leur compagnon.

- *Effectifs*

Naissances enregistrées en 1999 : 30

Baudets en activité en 1999 : 17

Anesses saillies en 2000: 103

Eleveurs en 1999 : 43

3- L'âne du Cotentin

- Origine

L'introduction des ânes dans la Manche paraît remonter à une époque relativement ancienne. Outre les archives, certaines communes de Basse-Normandie rappellent la présence de l'âne dans le toponyme qui les désigne : Asnières en Bessin dans le Calvados, en 1069, ou Asnelles, toujours dans le Calvados, en 1063.

L'association, créée en 1995, compte aujourd'hui 829 adhérents. Elle obtient la reconnaissance officielle de la race Cotentin en 1997.

- Morphologie



L'âne du Cotentin est de taille moyenne, de stature solide. La robe est gris cendré, bleuté ou tourterelle, avec une croix de Saint André. Le principal défaut de robe rencontré par les éleveurs est un gris trop foncé, tournant parfois au noir. Les aplombs doivent être affirmés, le dos droit et la tête rectiligne.

- Zones d'élevage

L'âne Cotentin était principalement concentré sur le Nord Cotentin. Aux foires de Lessay et de Gavray dans la Manche, il se vendait, avant guerre, 300 à 400 ânes, qui partaient vers les autres régions de France, voir vers l'étranger. Depuis le début du siècle, c'est le département qui compte le plus d'ânes. Ils sont aujourd'hui présents sur plus de la moitié des départements français.

- Aptitudes

Vers les années 30, le département de la Manche comptait environ 9000 ânes utilisés principalement comme âne de bât pour transporter le lait de la traite des vaches avec bâts, cageots, cannes à lait. Aujourd'hui, l'âne est associé au loisir. Il est utilisé attelé et bêté pour la randonnée. Cet animal doux et calme est aussi très apprécié comme animal de compagnie et peut être utilisé à des fins thérapeutiques avec les personnes handicapées.



- Effectifs

Nombres d'ânes enregistrés en 2001 : 791 dont 213 inscrits à la naissance, et 578 à titre initial

Naissances enregistrées en 2000 : 87

Baudets en activité en 1999 : 35

Anesses saillies en 2000 : 209

Éleveurs en 1999 : 105, soit 17% des éleveurs d'ânes

4- L'âne des Pyrénées

- Origines



L'âne des Pyrénées est le seul avec le Baudet du Poitou à apparaître dans les écrits anciens. Au début du siècle, désigné sous le nom de Baudet Catalan, il est présenté comme étalon mulassier dans les Pyrénées par le docteur DOLERIS, député des Basses-Pyrénées, cité par Emile Giraud en 1992. . Il était chargé des travaux des champs, en soutien des attelages de bœufs lors de fortes charges, ou seul bêté. Il transporte les marchandises, la glace des hauts glaciers vers les hôtels des stations thermales. Il assure le ravitaillement des bergers. Il participe d'autant plus à la vie quotidienne qu'il est souvent le seul moyen de déplacement efficace dans les régions escarpées.

L'association est née en 1994 en réponse à l'inquiétude de passionnés de voir partir les ânes Pyrénéens à l'étranger, Italie ou Espagne, et voir se perdre le type originel. L'association prend un véritable tournant avec l'appui d'un lycée agricole dans le Gers à Masseube, l'Institut Saint Christophe. Celui-ci a monté un élevage d'ânes des Pyrénées comprenant désormais 26 ânesses et deux baudets. Ce lycée regroupe des élèves de la 6^{ème} au BTS « gestion et protection de la nature ». Il est en charge également d'un atelier de valorisation de la poule gasconne.

- Morphologie

La grande étendue du berceau, la variété des biotypes et des objectifs d'utilisation, ont fait qu'il existe une grande variété de types. D'allure svelte, les membres paraissent fluets mais sont toutefois vigoureux et solides. Le sabot est assez menu mais sa corne est d'une grande dureté. Le chanfrein est faiblement incurvé. Le poil ras va du brun foncé au noir avec certaines zones argentées : tour des yeux, nez, ventre. Jusqu'à deux ans, une bourre donne un aspect de peluche au jeune âne. L'âne pyrénéen est de tempérament prompt et agile.

- Zones d'élevage

Le berceau de race se situe principalement dans le grand Sud-Ouest. On le trouve dans 14 départements appartenant à 4 régions : Gironde, Landes, Pyrénées Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Gers, Ariège, Haute-Garonne, Tarn et Garonne, Lot et Garonne, Dordogne, Aude, Pyrénées Orientales, Corrèze et Hautes-Viennes.



- Aptitudes

Il est polyvalent. Il peut être animal d'agrément, soutien pédagogique, mais il est surtout utilisé dans les randonnées comme animal de bât. Les Pyrénées sont en effet une région très touristique. Le lait d'ânesse, qui est une tradition dans cette région, est un débouché plus prisé dans cette race que dans les autres actuellement reconnues.

- Effectifs

Naissances enregistrées en 1999 : 49

Baudets en activité en 1999 : 17

Anesses saillies en 1999 : 107

Eleveurs en 1999 : 40

5- L'âne Bourbonnais

- *Origine*

L'Allier était un département dont l'agriculture était pauvre, les petites locatures étaient nombreuses. Les archives montrent une forte population asine de 1880 à 1930, jusqu'à ce que la mécanisation la remplace. Dans cette région, l'âne était principalement attelé.

L'association est née le 27 février 1994, reconnue le 30 mars 1994 au Journal Officiel. La reconnaissance de la race n'a pas encore été obtenue, mais elle devrait l'être dans la fin de l'année 2001.

- *Morphologie*

Il est de taille similaire aux ânes Normand et Cotentin. Les seules robes admises sont le bai et le bai brun. La croix de Saint André est présente. Sa particularité tient au fait que dans cette race, seule une crinière droite est acceptée.



- Zones d'élevage

Son berceau est typiquement le département de l'Allier. On en retrouve également aujourd'hui dans le Cher, la Creuse, la Nièvre et le Puy de Dôme.

- Aptitudes

Il s'agit d'un âne particulièrement bien adapté à la traction. Il est prévisible que comme les autres races, il trouve une place de choix dans le tourisme. Cependant, les membres de l'association en sont encore à recenser et identifier leurs ânes. Le développement des débouchés accompagnera l'augmentation du cheptel.

- Effectifs

Population totale : 109 animaux répertoriés

Jeunes : 32 (26 femelles, 6 mâles)

Femelles livret A : 29

Femelles livret B : 31

Mâles : 17

III Perspectives d'avenir

A/ Les nouveaux usages de l'âne

Une race doit être connue du grand public, il en va de sa survie. C'est à cette condition qu'elle pourra prospérer, en étant utilisée par un nombre croissant de personnes. Les associations profitent de toutes les grandes réunions agricoles pour mettre en avant leur race, valoriser ses capacités, exposer toutes les utilisations possibles de ces animaux. Des prospectus d'information sont mis à disposition, les plus beaux spécimens de la race sont exposés afin de fixer dans l'esprit des gens, l'aspect propre à chaque variété.

Le but est de faire comprendre aux gens que, de la même façon qu'il existe des races de chevaux ou de vaches, il existe désormais des races d'ânes. Ceci est d'autant plus difficile à faire accepter que cette idée est assez récente dans l'esprit commun. Seul le petit âne gris s'imposait comme image fédératrice de cette espèce. Même si les standards précis ne seront pas retenus, il est important que la variété soit connue. Il apparaît que lorsqu'ils sont au courant de ce choix, les acquéreurs potentiels se tournent plus volontiers vers un animal de race, qui leur garantit une qualité, un format prévu à l'avance, ainsi que la fierté de posséder un âne « de marque ». C'est ce qui fait la plus-value économique.

1- La vente aux particuliers

La demande en âne de race est très élevée, et dépasse bien souvent les capacités des élevages, d'autant plus que dans le cas d'un effectif d'animaux encore assez restreint, comme c'est le cas pour l'âne Normand, les meilleurs produits sont conservés pour la reproduction. Il est très difficile de se procurer une ânesse normande ! Les naissances sont encore limitées en nombre, la durée de gestation étant particulièrement longue, de douze à treize mois. Les produits de baudets agréés aux saillies, dont les origines sont définies du côté du père et de la mère, comme c'est le cas depuis cette année chez les ânes du Cotentin, sont très recherchés pour l'élevage. De fait, les propriétaires d'ânes de race se lancent fréquemment dans la reproduction, même avec une seule femelle reproductrice. Les prix pratiqués sont, pour cette raison, très élevés pour l'acquisition d'une belle ânesse de race : elle se vend entre 6000 et 8000 francs, soit entre 916 et 1222 euros à six mois, inscrite au livret B. Les mâles se vendent moins cher, autour de 5000 francs, soit 763 euros (Mouchel-Vichard, 2001). A titre d'exemple, une ânesse de race commune se vend entre 3000 et 4000 francs, soit entre 458 et 611 euros. Ces

animaux sont destinés à la compagnie, mais de moins en moins de propriétaires les cantonnent au rôle de « tondeuse à gazon ».

Outre la destinée reproductrice, les ânes sont désormais « exploités » selon leur capacité raciale : les capacités au bât de ces animaux, et particulièrement les ânes de Provence et des Pyrénées, les orientent très naturellement vers l'accompagnement de randonnée. Ils étaient autrefois principalement utilisés en tant que porteurs (figure 18).



Figure 18 : Anes pyrénéens avec leur bât traditionnel (C. Jamoteau)

Ils portent aujourd'hui les sacs de vêtements, les provisions, et à l'occasion l'enfant un peu fatigué. A condition de suivre leur rythme et de ne pas les bousculer lorsqu'ils s'arrêtent pour observer quelque chose, ils sont des compagnons idéaux. En effet, lorsque l'âne est inquiet par un élément inconnu, il attend et regarde, et repart quand il est sûr qu'il n'y a pas de danger, contrairement au cheval qui a tendance à paniquer et refuser l'obstacle. Les propriétaires de ces ânes randonnent pour leur propre plaisir, mais il arrive fréquemment que lorsque le cheptel s'agrandit, l'envie de devenir ânier professionnel se fait sentir, surtout lorsque l'environnement alentour est sujet à découverte (Pia, 2001).

Si les ânes de Provence ou des Pyrénées sont réputés pour leur aptitude au bât, les ânes du Cotentin se révèlent particulièrement adaptés à la pratique de l'attelage, seul, à deux ou à quatre pour les meneurs les plus expérimentés. Leur calme et leur maniabilité en font des candidats idéaux pour cette discipline. Les propriétaires peuvent les atteler pour le plaisir d'arpenter la campagne au rythme de leur âne, mais aussi pour participer aux petites compétitions organisées lors des foires ou des salons.

Officiellement, les ânes ont le droit de concourir lors des compétitions officielles d'attelage de poneys, mais il est question de les exclure et de créer une catégorie spécifique (Mouchel-Vichard, 2001). En effet, il semble qu'ils concurrencent sérieusement les poneys sur cette discipline. Le marathon notamment convient tout à fait à ces animaux confiants et volontaires, jamais impressionnés.

On voit se développer la vente d'âne « clé en mains », c'est-à-dire d'animaux dressés et attelés. Ils prennent alors une valeur plus grande, les mâles castrés atteignent dans ces conditions les tarifs des ânesses reproductrices, mais pour un résultat garanti : si un cheval bien dressé peut perdre ses moyens lorsqu'il n'est plus entraîné ou mis dans des mains non expertes, un âne dressé l'est définitivement. Inutilisé six mois, il se remet à l'attelage en quelques instants.

2- La production mulassière

Cette option reste un débouché de l'espèce, mais elle ne concerne que le Baudet du Poitou, le Grand Noir du Berry et dans une moindre mesure, le type catalan de l'âne des Pyrénées. Il faut en effet des ânes d'un format important et de grande taille.

Le baudet du Poitou est associé dans cette optique à la jument mulassière. Il a longtemps été débattu de la meilleure race dans ce rôle, notamment entre la poitevine, la bretonne ou la mayennaise. Il s'agit dans tous les cas de juments lourdes, très conformées (figure 19).

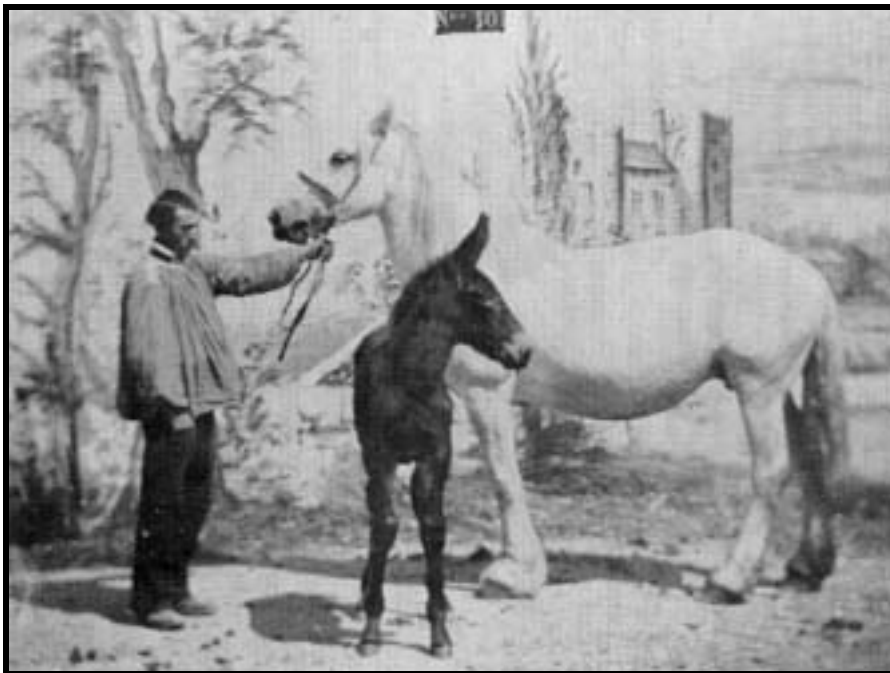


Figure 19 : Jument mulassière suitée (Chappez, 1994)

Elle transmet à la mule sa taille et sa forme, même si la mule tient de l'âne dans sa conformation générale : longueur de la tête et des oreilles, conformation de la ligne du dessus, pied étroit et élevé à la corne résistante (Audiot, 1978). Borderon, en 1946, en donne la description suivante : « la tête est longue et grosse, aplatie latéralement, quelques fois moutonnée, le front est étroit, les oreilles très développées, les narines sont amples, la ganache étroite, l'auge profonde, l'œil ouvert, quoique dominé par une arcade sus-orbitaire très développée, les salières creuses, la tête est souvent mal attachée, la région parotidienne n'étant plus dessinée, l'encolure est pyramidale, le bord supérieur est garni de crins rares et courts. Le garrot est peu marqué, le dos et les reins sont étroits, la croupe est tranchante, courte et avalée ; la queue est mince, les crins fins et peu abondants, le poitrail est large, l'épaule courte et peu inclinée, l'avant-bras long, les muscles plats et bien détachés, le boulet fort, le paturon court, le fanon est garni de beaucoup de crins, l'ergot est très développé, le pied est plus petit que celui du cheval, avec une corne noire et souple, les articulations postérieures sont très développées et très sèches, les jarrets parfois coudés, sont rarement tarés ; les côtes sont plates et longues, les aplombs sont aussi réguliers que chez le cheval, la taille varie de 1m 46 à 1m 56, et va parfois jusqu'à 1m 65 et même 1m 70, la robe est généralement le noir ou le bai brun, mais il en existe aussi quelques fois de gris, d'alezan ou de loutet. Bête étoffée, l'adulte pèse de cinq cents à sept cents kilos. C'est le mulet le plus grand et le plus lourd qui existe en Europe » (figure 20).



Figure 20 : Mule de quatre ans (Chappez, 1994)

Avant la guerre de 1939-1945, les baudets étaient exportés dans différents pays parmi lesquels la Roumanie, l'Autriche, l'Italie et la Russie qui était devenue une cliente assidue n'hésitant pas à payer très cher des animaux de choix. Les mulets sont utilisés dans les travaux agricoles, lorsque les terrains sont difficiles d'accès, mais aussi dans l'armée, où leur résistance à l'effort et leur capacité de portage sont grandement appréciées.

Aujourd'hui la production est principalement orientée vers l'exportation, toujours vers les pays de l'est de l'Europe, l'Italie et l'Espagne.

3- Le tourisme vert

L'âne est un animal particulièrement adapté à l'accompagnement de randonnée. Il est en effet très calme, dépourvu des réactions brutales et parfois imprévisibles du cheval. Sa taille, en général réduite, le rend facilement manipulable par des personnes peu expérimentées. En outre il dispose malgré cette taille de capacités physiques essentielles. Il est capable de porter des charges lourdes en bât, ou de tirer des carrioles chargées.

Ces qualités ont donc permis le développement d'un type particulier de tourisme : les ânes et leur harnachement sont loués au jour ou à la semaine par un groupe de promeneurs. Les principales instructions leur sont données ainsi qu'une carte du trajet, et ils partent seuls « à l'aventure ». Ce mode permet en famille ou entre amis de découvrir une région au rythme d'un âne. Cette liberté est rendue possible par la confiance que les organisateurs accordent à leurs ânes. L'âne se montre le plus souvent plus attachant qu'un cheval lors de ces périples, davantage complice des enfants, ce qui réjouit les parents.

Les animaux sont également loués pour des mariages en carriole, des anniversaires, des distributions de fleurs lors de la fête des mères ou des grands-mères, le but étant de les intégrer à nouveau à la vie sociale.

Une association loi 1901, la FNAR -Fédération Nationale Anes et Randonnées-, s'est créée en 1991 afin de fédérer les âniers organisateurs de randonnées. Ses prérogatives sont exposées sur un site internet : www.bourricot.com/Fnar. Elle s'adresse tout particulièrement aux professionnels de l'organisation de randonnées pédestres avec ânes de bât. Elle publie des articles et des annonces dans les revues grand public et professionnelles, elle édite des livrets pratiques à l'usage des clients, des fiches de matériel adapté au travail avec l'âne et à la randonnée ainsi que des prospectus. Les adhérents bénéficient alors de la promotion globale de la FNAR (salons, articles de presse), des conseils professionnels des autres âniers dans les domaines de l'élevage, de l'accueil des clients ou du matériel, des conseils d'âniers spécialisés dans des domaines comme les assurances, les statuts juridiques ou la fiscalité, et du soutien des autres adhérents lors du démarrage de leur activité. En effet, cette association s'attache particulièrement à encadrer et intégrer dans un réseau de solidarité les âniers débutants.

i de la prise de conscience que l'union fait la
des

s habitués de ces centres de randonnée.

Pour intégrer la FNAR, les âniers doivent adhérer à la charte de la FNAR (tableau 2)

Tout adhérent s'engage à :

Côté ânes :

- faire connaître ses réelles qualités et ne pas le ridiculiser,
- avoir des animaux sains, bien soignés, dans un élevage suivi,
- leur assurer une fin honorable (pas de saucisson FNAR),
- pour les ventes, assurer la clarté de la provenance, l'âge, l'état de santé, les défauts et les qualités de l'animal,
- pour la randonnée, ne confier que des animaux fiables et connaissant leur métier,
- adapter leur charge à leurs capacités et à l'itinéraire.

Côté matériel :

- utiliser un matériel adapté, efficace et en bon état, permettant d'assurer la sécurité du client et le confort de l'âne.

Côté client :

- être compétent et responsable dans le domaine des activités proposées,
- transmettre les connaissances pratiques nécessaires au bon déroulement de la randonnée livret FNAR, fiches d'itinéraire,
- honorer ses engagements publicitaires : tarifs, qualité des prestations, etc...,
- respecter et faire respecter l'environnement.

Côté FNAR :

- ne pas entrer en concurrence vis à vis des autres âniers mais jouer le jeu de la solidarité,
- participer à la vie de l'association tout au long de l'année, aux assemblées générales et aux réunions de travail,
- promouvoir la FNAR lors de chaque manifestation publique (salon ou média) même, et surtout faite à titre personnel.

Tableau 2 : Charte de la Fnar

L'association veille à un nivellement des tarifs. Ceux-ci sont dépendants principalement du cadre dans lequel les randonnées ont lieu. La location à la journée d'un âne et de son bât va de 200 à 300 francs, soit de 30,50 à 40,80 euros, sachant qu'un âne bâté convient pour trois à quatre personnes. L'itinéraire est défini par le loueur en fonction de la condition physique des clients, la durée choisie et l'état du terrain. Les randonneurs sont formés par les âniers au harnachement de l'âne, à sa conduite et à la lecture de la carte.

Ces randonnées, particulièrement lorsqu'elles durent plusieurs jours, sont l'occasion de découvrir la région et ses habitants. Le circuit se fait fréquemment autour d'un thème variable : le chemin de Saint Jacques de Compostelle sur des ânes des Pyrénées, les chapelles et bergeries provençales au rythme des ânes de Provence... Les centres de randonnées ne proposent pas toutes des ânes de race, mais lorsque c'est le cas, ils donnent à la randonnée un cachet plus culturel encore. On découvre la région avec une espèce du terroir. Ainsi, Roland Georges, adhérent de l'association de l'âne du Cotentin, organise-t-il des randonnées, une petite dizaine par an, autour des sites touristiques et de l'histoire de la région de la Manche. Ces randonnées sont ouvertes aux adhérents de l'association. Les ânes sont amenés par les participants. Un thème est choisi pour chacune de ces randonnées de deux à quatre jours : le bocage au printemps, huîtres et moules, moulins et farine, avec visite de moulins et démonstration de fabrication de la farine par des meuniers, le brame du cerf, ou une randonnée de nuit sur le thème des chouettes et hiboux. Le maire de la commune d'Asnelles dans le Calvados a été l'initiateur d'une randonnée retraçant la route du sel empruntée autrefois pour acheminer le sel jusqu'à cette bourgade, dont le nom vient des ânes employés pour ce transport (Mouchel-Vichard, 2001).

Les organisateurs de randonnées avec des ânes bâtés sont parfois simples propriétaires d'un cheptel asinien, mais ce sont aussi dans certains cas des fermes d'élevage pour qui ces locations ne sont qu'une partie de l'activité. La ferme du Bibâne à Méricq dans les côtes du Béarn est dans ce cas. Il s'agit en fait d'un élevage d'âne de Pyrénées. Les ânes sont proposés à la vente, mais ils peuvent également être loués à la journée ou à la semaine. La ferme fait aussi table et chambre d'hôtes, elle organise des week-end de découverte au cours desquels elle présente l'asinerie et ses activités. Les urbains se familiarisent avec l'âne, dégustent des produits de la ferme, rencontrent la basse-cour pyrénéenne, les races locales : porc Gascon, brebis Manech... Les éleveurs s'occupent également de groupes scolaires sous la forme de « ferme pédagogique ». Ils proposent la découverte des productions à travers des ateliers pédagogiques où l'enfant participe aux travaux quotidiens.

Le Parc Naturel de la Brenne est de la même façon le terrain d'étude pour toutes sortes d'activités gérées par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement. Il s'adresse principalement à des classes du CP au CM2. Des balades en carriole tirée par des Grands Noirs du Berry sont organisées pour découvrir les animaux de la forêt et visiter le parc animalier de la Haute Touche, le château d'Azay-le-Ferron. Des séjours plus ciblés sur l'âne tendent à favoriser la relation entre la nature, l'enfant et l'animal. Les écoliers doivent étudier les ânes présents sur le site, leur établir des fiches d'identité, les soigner, les panser. Un livret pédagogique « Pour partir sur les traces de Galopin le Grand Ane Noir du Berry » est destiné aux enfants venus en séjour au centre. Il est composé de lectures, de jeux, de dessins à colorier au fil desquels l'enfant accède à la découverte de l'âne.

4- « L'asinothérapie »

Les animaux ont depuis longtemps prouvé leur rôle bienfaisant auprès des personnes handicapées mentales ou moteur. Ils créent un lien privilégié, même avec des enfants très introvertis. Les ânes sont utilisés dans de nombreuses structures de ce type, comme des centres de rééducation, et ce dans de nombreux pays. L'Angleterre dispose d'une expérience assez longue en la matière. C'est après un stage dans ce pays qu'Irène Van De Pongeele a créé en 1990 l'Asinerie Picarde. Ce centre a pour but la connaissance et l'utilisation de l'âne. L'accueil d'enfants et d'adultes handicapés représente une partie de ses activités.

Le principe de l'asinerie se base sur trois options : elle propose des séances thérapeutiques, des séances récréatives, ou des séances adaptées à la venue occasionnelle d'institutions occupant pour une semaine un gîte rural agréé.

Les institutions partenaires sont des hôpitaux de jour et hôpitaux psychiatriques, des instituts médico-pédagogiques et éducatifs, une classe expérimentale pour autistes et une maison d'accueil spécialisée. Ce sont en majorité des enfants et des adultes handicapés mentaux qui participent aux séances régulières.

Différentes activités sont proposées : les soins à pied, les ânes montés, bâtés, attelés. Tout cela est fait sous une forme récréative, et vise à apprendre aux personnes à manipuler sans risque des animaux avec lesquels ils ne sont pas familiarisés. Il est impossible d'effectuer cet éventail d'activités avec des poneys et des chevaux. Les qualités de l'âne sont ici particulièrement essentielles : le calme, la patience, la facilité de manipulation.

Les ânes utilisés sont de petite taille, de 1,10 m à 1,30 m. En plus d'un dressage poussé et adapté aux exercices demandés, il faut des aptitudes physiques et mentales que l'expérience permet de repérer chez les individus. En effet, les ânes doivent multiplier leurs qualités de patience, ne pas réagir trop violemment aux cris et à la maladresse. Le personnel encadrant apprécie en général le fait que l'âne ne fasse pas peur, qu'il soit rassurant, par rapport au cheval, qu'il soit patient, affectueux et qu'il le manifeste. Avec lui, ni routine ni ennui, travailler dans ces conditions libère l'esprit pour observer et aider les participants. Ceux-ci adorent son pelage, ses oreilles et témoignent : « il nous aime, il écoute, il obéit, il porte les affaires ».

Régine Fontenel est éducatrice spécialisée pour enfants handicapés et travaille dans un centre d'accueil médico-professionnel dans le Calvados. Elle possède personnellement des ânes du Cotentin, qu'elle a eu l'idée d'emmener dans le centre. L'expérience ayant été réussie, une ânesse et son ânon ont été achetés par l'institut dans le cadre de la ferme pédagogique où travaille Mme Fontenel. Il ne s'agit pas d'une présentation des animaux de la campagne, mais réellement une exploitation autonome et productive.

L'utilisation des ânes dans ce cadre s'éloigne sensiblement de l'équithérapie. Ici, les ânes sont plutôt un support pédagogique. Les enfants qui sont reçus sont âgés de 14 à 20 ans. Ils développent des troubles graves du comportement et des difficultés d'apprentissage, une inaptitude à suivre un parcours scolaire habituel. La ferme est un atelier parmi les autres proposés. Elle permet de travailler sur un thème donné, l'âne en l'occurrence, mais elle est aussi l'occasion de mettre ces enfants dans des situations réelles, qui remet leur attitude en question. Ce sont des enfants souvent hyper-actifs, souvent violents. Le calme et la douceur que l'âne oppose à leur approche les décontenancent et permettent peu à peu un rééquilibrage de leur comportement (Fontenel, 2001).

Plus que les autres animaux présents dans cette ferme, les ânes attirent l'attention des enfants. Ceux-ci remarquent tout de suite que l'animal est à l'écoute, il les regarde, s'approche, tend vers eux ses immenses oreilles. De plus il est à leur hauteur, ne recule pas, ne s'enfuit pas à leur approche, au contraire. Cette curiosité est très utile en randonnée, où l'âne est souvent le seul à voir un élément insolite et prévient les marcheurs en s'arrêtant et en fixant le héron, le cheval aperçus.

L'âne semble comprendre les difficultés de ces enfants, il a un comportement d'autant plus patient que la situation est difficile. En cela, l'éducatrice le rapproche plus, dans son attitude, du chien que du cheval. D'ailleurs, le chien et l'ânesse de l'institut développent une rivalité très marquée vis-à-vis de l'attention qu'on leur porte !

L'expérience montre qu'au contact de ces animaux doux, les enfants et les adultes développent une confiance en eux, une assurance que leur handicap a pu éteindre. Ils prennent des initiatives, montrent un enthousiasme communicatif, parfois même chez des individus extrêmement renfermés. Les exercices physiques, intellectuels sont faits plus facilement si l'âne est partie prenante de l'activité. Il a même été montré que le côtoiement par des enfants autistes médicamenteux permettait de réduire significativement les posologies de leur traitement (Pia, 2001). Mais ceci demande beaucoup de travail, de temps et d'expérience. Il faut en outre des ânes qui ont été sociabilisés par une présence fréquente de l'homme au cours de leur vie, par des manipulations constantes qui leur permettront de réagir avec calme à toutes les situations auxquelles ils seront confrontés. Pourtant c'est une utilisation de l'âne qui doit être développée, tant il paraît adapté au côtoiement de personnes handicapées.

5- Les produits dérivés de l'âne

« Un jour d'une ânesse

Le lait me rendit la santé

Et je dois à cette circonstance

Davantage aux ânes qu'à la faculté »

Ce poème, écrit sous le règne de François Ier, qui aurait guéri d'une grande maladie par la prescription de lait d'ânesse d'un médecin turc, rappelle la réputation curative que l'on a de tous temps attribué au lait d'ânesse (Chappez, 1994).

Il est aujourd'hui encore reconnu comme porteur de vertus thérapeutiques. Il serait intéressant dans le traitement des maladies de peau - le psoriasis, l'acné, les manifestations allergiques -, pour les troubles digestifs, les toux rebelles et les bronchites chroniques, la fatigue et l'immunodéficience lors, par exemple, de chimiothérapie. Des cures sont proposées par des laiteries asines, mais elles ne sont pas prescrites médicalement.

La traite de l'ânesse est très spécifique : à partir du troisième mois de sa vie, l'ânon ne tète que la nuit, il est mis à l'herbage la journée. C'est à ce moment que la traite se fait, toutes les deux heures. L'ânesse, comme la femme, ne dispose que d'une très faible capacité de stockage du lait, d'environ trente centilitres. Elle produit en moyenne un litre et demi par jour. Il faut donc traire très souvent pour une production limitée.

Le savon à base de lait d'ânesse est un produit de plus en plus répandu, que l'on trouve notamment dans les marchés de produits naturels, dans les foires et les expositions. Il est élaboré par une saponification classique, contient des huiles de palme, de coprah, ainsi que des huiles essentielles aromatisées.

et produits cosmétiques dérivés, des animations autour du thème de la traite, de l'élevage. Elle propose des dégustations de lait, et se déplace à la demande sur les foires agricoles, les marchés communaux.

ette activité ne représente bien sûr p

B/ La gestion génétique des effectifs

1- L'originalité des races asines

Les races que nous avons étudiées présentent la particularité d'être toutes recrées à partir d'archives. Il ne s'agit pas comme dans d'autres espèces comme les moutons avec le Mérinos de Rambouillet, d'effectifs préservés en race pure depuis toujours et que l'on tente de sauver de la disparition. Dans ces cas, les animaux sont très proches génétiquement, et il faut immédiatement mettre en place des programmes de sauvegarde génétique (Roy, 2000). Nous nous pencherons sur les différents programmes que l'on peut envisager.

Les associations que nous avons suivies n'ont actuellement pas ce souci. En effet, les animaux sélectionnés n'ont aucun rapport de filiation. Ils ont été sélectionnés sur leur conformation et leur couleur. On dispose donc pour le moment d'ânes tous issus de familles différentes. En revanche, le problème devrait se poser dès que les éleveurs travailleront à livret fermé. C'est actuellement le cas de l'âne du Cotentin. Cette race bénéficie d'effectifs assez élevés, 791 individus en mars 2001, mais une gestion rigoureuse des accouplements s'impose malgré tout.

Les autres races moins riches en effectifs seront probablement confrontées à cette particularité des cheptels à petits effectifs. Voyons comment les autres espèces ont opéré pour résoudre ce problème.

2- Les solutions adoptées dans les autres espèces

Dans presque la totalité des cas, ce sont des éleveurs qui assurent la survie de races animales domestiques menacées. L'objectif est d'éviter une élévation trop rapide de la consanguinité et la réduction concomitante de la variabilité génétique qui sont les conséquences aujourd'hui bien connues de la limitation des effectifs sur la structure génétique d'une population.

Lorsque l'effectif d'une population est réduit, le faible nombre de reproducteurs utilisés à chaque génération et l'échantillonnage correspondant qui est fait de leurs gamètes conduisent à une fluctuation aléatoire de la fréquence des gènes dans le patrimoine génétique de la population : c'est la dérive génétique. Ces échantillonnages successifs entraînent une réduction de la variabilité génétique aboutissant, à plus ou moins long terme, à la perte de certains allèles, et par conséquent de certains caractères. Le pool génétique s'appauvrit donc à chaque locus et plus globalement, des combinaisons génétiques peuvent être perdues.

Parallèlement, du fait du nombre borné d'ancêtres potentiels, chaque individu qui naît a une possibilité accrue de posséder sur un locus autosomal quelconque deux gènes homologues identiques. Ainsi l'apparition d'accouplements consanguins renforce progressivement la disparition des hétérozygotes au profit des homozygotes. Ceci se traduit par une uniformisation croissante des populations et l'apparition de tares génétiques (Audiot, 1995).

Des études ont été mises en œuvre pour déterminer des méthodes de gestion adaptées aux petites populations. Plusieurs schémas sont mis en application. Tous reposent sur trois principes essentiels :

- la division de la population en groupes de reproduction les plus uniformes possibles,
- la circulation des reproducteurs mâles entre les groupes de reproduction,
- un nombre aussi élevé que possible de reproducteurs mâles.

En outre, il faut tenir compte de l'espèce en question. Les différences physiologiques, biologiques et anatomiques entre les bovins et les ovins ne permettent par exemple pas de reproduire les mêmes schémas de gestion. Ainsi le programme de sauvegarde exposé par Isabelle Pierson en 1984 pour la race bovine Villard de Lans ne s'applique pas aux races ovines en voie de disparition. Celles-ci nécessitent une production et une conservation de béliers de renouvellement et leur échange entre les élevages. C'est dans cette espèce que les premiers plans d'accouplements adaptés à la gestion génétiques des petits effectifs ont été d'abord conçus. Ce programme avait été mis en place pour le Mérinos de Rambouillet dont le cheptel n'a connu aucun apport de sang nouveau depuis 1803. Il dispose désormais d'une banque de sperme conservée à l'annexe de l'Ecole d'Insémination sise à Miermaigne en Eure et Loire (Roy, 2000).

3- Les problèmes spécifiques à chaque association

L'application de ces schémas de gestion dans les races asines est confrontée à certains obstacles. Ils sont un peu différents selon les races. L'âne du Cotentin est favorisé dans ce travail par deux éléments : l'importance quantitative de son effectif, et la relative cohésion dans l'espace du cheptel. Ceci permet un échange plus satisfaisant des reproducteurs, même si c'est une démarche encore mal intégrée par les éleveurs. En outre, comme nous l'avons dit, le problème ne se pose pas encore clairement. Les propriétaires d'ânesses trouvent sans problème des baudets totalement étrangers à leurs femelles. Les éleveurs d'ânes des Pyrénées sont confrontés aux distances parfois énormes entre les élevages. Les saillies se font alors avec les baudets les plus proches, ce qui nuit d'une part à la

variabilité génétique, mais aussi à la conservation des deux types de la race, puisque la proximité d'un mâle importe souvent plus pour les éleveurs que son adéquation avec le type de l'ânesse (Giraud, 2001).

Les Normands et les Bourbonnais bénéficient d'un berceau de race encore assez peu étendu, donc un accès relativement facile aux reproducteurs disponibles, en revanche leurs effectifs sont encore assez réduits, ce qui justifie le maintien encore ouvert du stud-book.

Les membres de l'association des ânes de Provence sont confrontés à un autre problème : les éleveurs sont pour beaucoup des bergers assez isolés qui se sentent peu concernés par le programme de gestion de la race. Les naissances ne sont bien souvent pas déclarées, les baudets ne sont pas proposés à la saillie, le standard n'est pas respecté très rigoureusement, du moins les accouplements ne sont pas recherchés dans le but d'une amélioration du type. Ainsi, trouve-t-on les ânes de Provence les plus proches du standard hors du berceau de la race, en Savoie, dans la Drôme ou l'Ardèche, au sein d'élevages tournés vers un suivi rigoureux des méthodes de stabilisation d'une race. En outre, la race est partagée entre deux Haras Nationaux, ce qui complique encore les prises de décision dans l'orientation donnée à la race (Bignon, 2001).

En effet, les plans de sauvegarde les plus satisfaisants ont bénéficié d'un regroupement des éléments de la race, comme les Mérinos de Rambouillet ou le Baudet du Poitou au sein de L'Asinerie Nationale Expérimentale de la Tillauderie de Dampierre sur Boutonne en Charente Maritime. Créée en 1982 par les Haras Nationaux et le Parc naturel régional du Marais Poitevin, cette structure est chargée d'une opération de croisement continu d'absorption de Baudets du Poitou sur des ânesses de grande taille. Ainsi tout en évitant l'écroulement complet des effectifs, cette opération, menée parallèlement à l'élevage en race pure, permet d'introduire des gènes étrangers à la population, donc d'en augmenter la variabilité génétique (Saeckinger, 1996) .

CONCLUSION

Animal discret et sans prétention, l'âne apparaît pourtant comme le compagnon essentiel des hommes jusqu'au siècle dernier. Il ne fait que très anecdotiquement l'objet d'une sélection zootechnique. La seule race qui lui est reconnue est le Baudet du Poitou, producteur des mules et mulets tant utilisés à cette époque. En dehors de cette race, les appellations sont diverses et variées, mais jamais reconnues unanimement.

Et pourtant, les ânes ne manquent pas. Les grands recensements de population apportent la preuve de leur omniprésence dans les campagnes. La taille du cheptel d'une région s'accorde avec l'utilisation que l'on y fait de l'âne. Il est attelé à toutes les tâches possibles, ouvrier sobre et infatigable. Malgré sa contribution sans prix au labeur d'une population, il ne reçoit aucune reconnaissance, aucune gratitude. Aussi, dès les premières machines agricoles, plus rapides que le petit équidé, plus performantes, il tombe dans l'oubli, au fur et à mesure que ses prérogatives lui sont retirées.

Heureusement, à la fin du 20^{ème} siècle, un courant d'idéologie écologique va lui sauver la vie. Oppressés par la modernisation, l'industrialisation, choqués par les scandales médiatiques alimentaires, les populations urbaines se tournent avidement vers la campagne, les traditions, les produits du terroir et prennent conscience des problèmes d'identité et de patrimoine culturel. Tout ce qui est en rapport avec notre histoire, tout ce qui est symbole d'authenticité, de rusticité est plébiscité.

C'est là que l'âne a su, grâce à des éleveurs passionnés, se faire une place de choix. Quel animal plus que lui est porteur de ce passé dont il semble venir tout droit ? Son caractère-même, calme, doux, placide, son allure de peluche, appellent à l'attendrissement. Tout le monde se retrouve à travers cet animal, les anciens, qui tous ont le souvenir d'un âne dans leur passé, aux plus jeunes, irrémédiablement attirés et conquis. Il est omniprésent dans les foires traditionnelles, les écomusées, les fêtes d'Antan.

Mais cela ne pouvait suffire à leur assurer un avenir sérieux, c'est ce qu'ont vite compris des éleveurs acharnés qui se sont attelés à une tâche ardue : faire reconnaître des races autrefois présentes dans certaines régions de France.

Après un long travail d'archives pour fixer un standard se rapprochant au plus près du type d'âne recherché, d'organisation de journées de reconnaissance pour recenser et identifier les ânes de la région correspondant à ce standard et de démarches administratives pour monter un dossier de reconnaissance, les associations ont obtenu gain de cause auprès des Haras Nationaux. Nous ne nous sommes pas penchés sur le Baudet du Poitou et le Grand Noir du Berry qui ont déjà été longuement étudiés. Restaient alors l'âne de Provence, l'âne Normand, l'âne du Cotentin, l'âne des Pyrénées et l'âne du Bourbonnais qui devrait obtenir sa reconnaissance à la fin de l'année 2001.

Ces animaux doivent désormais s'adapter à leur nouveau statut social : leurs utilisations sont maintenant du domaine du loisir, du tourisme, de la compagnie. Les associations cherchent

il reste des ânes dans la
che à notre époque, dans le reste de la France également, et ils sont de plus en plus en pleine reconversion
iale. Mais il apparaît nettement des distinctions entre les cheminements des différentes associations ;
s semblent plus ou moins prêtes aux efforts qui leur seront demandés dans la progression de leur
ail, et il est à prévoir que toutes n'auront pas le même succès. Il serait intéressant de dresser un état
lieux de ces races dans quelques années, afin d'apprécier leur évolution.

ANNEXES

Rapport-Gratuit.com

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Répartition de la population asine en France en 1862.

Annexe 2 : Répartition de la population asine en France en 1892.

Annexe 3 : Répartition de la population asine en France en 1929.

Annexe 4 : Comparaison de la composition du lait de femme avec celui de quelques femelles domestiques.

Annexe 5 : Standards.

Annexes 6-1, 2, 3, 4 : Statuts de l'association de l'âne du Bourbonnais.

Annexe 7 : Fiche de reconnaissance à titre initial.

Annexe 8 : Procès verbal de reconnaissance d'ânes Normands.

Annexe 9 : Fiche de signalement d'un ânon.

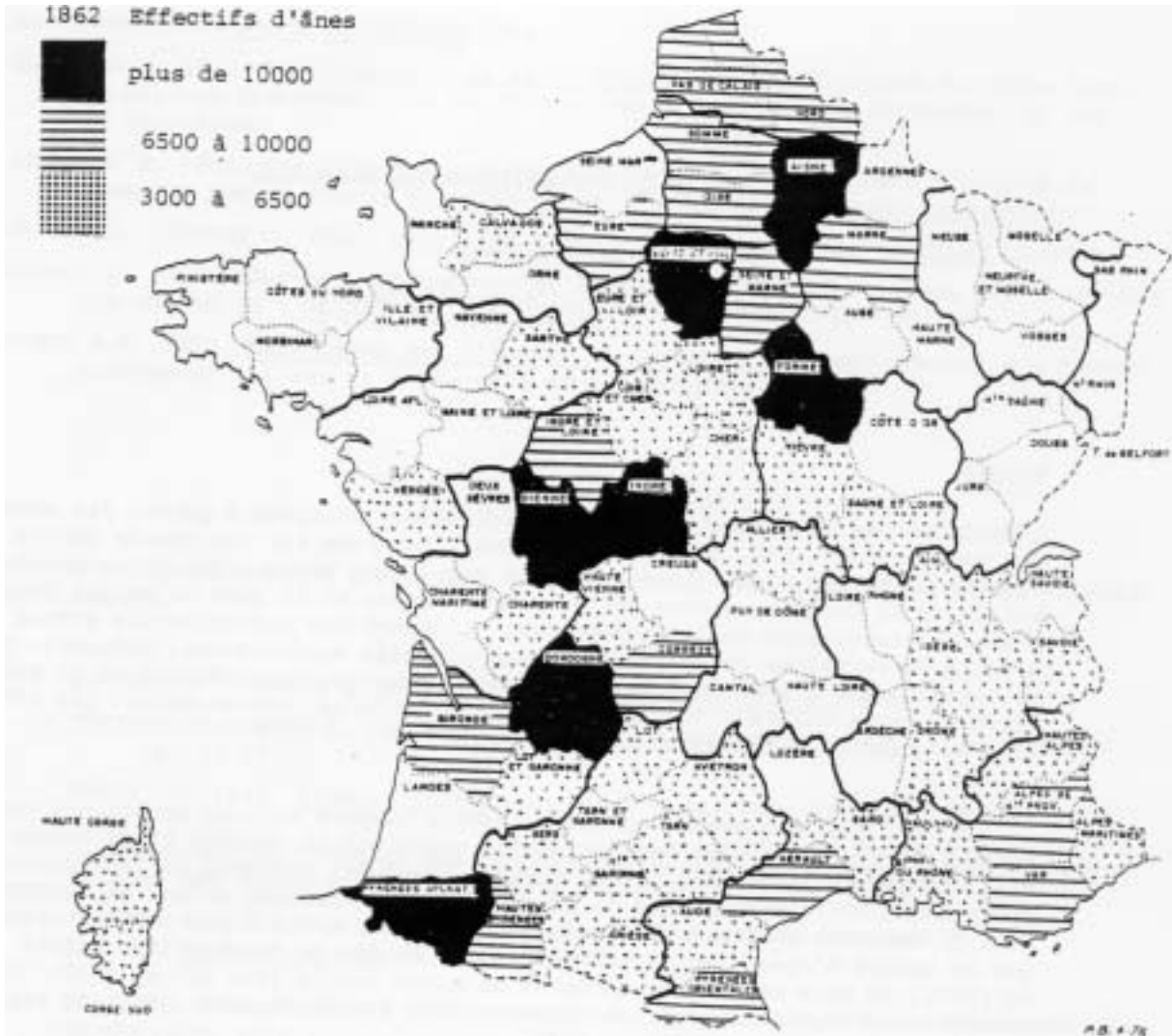
Annexes 10 et 10' : Carte d'immatriculation.

Annexe 11 : Certificat de saillie.

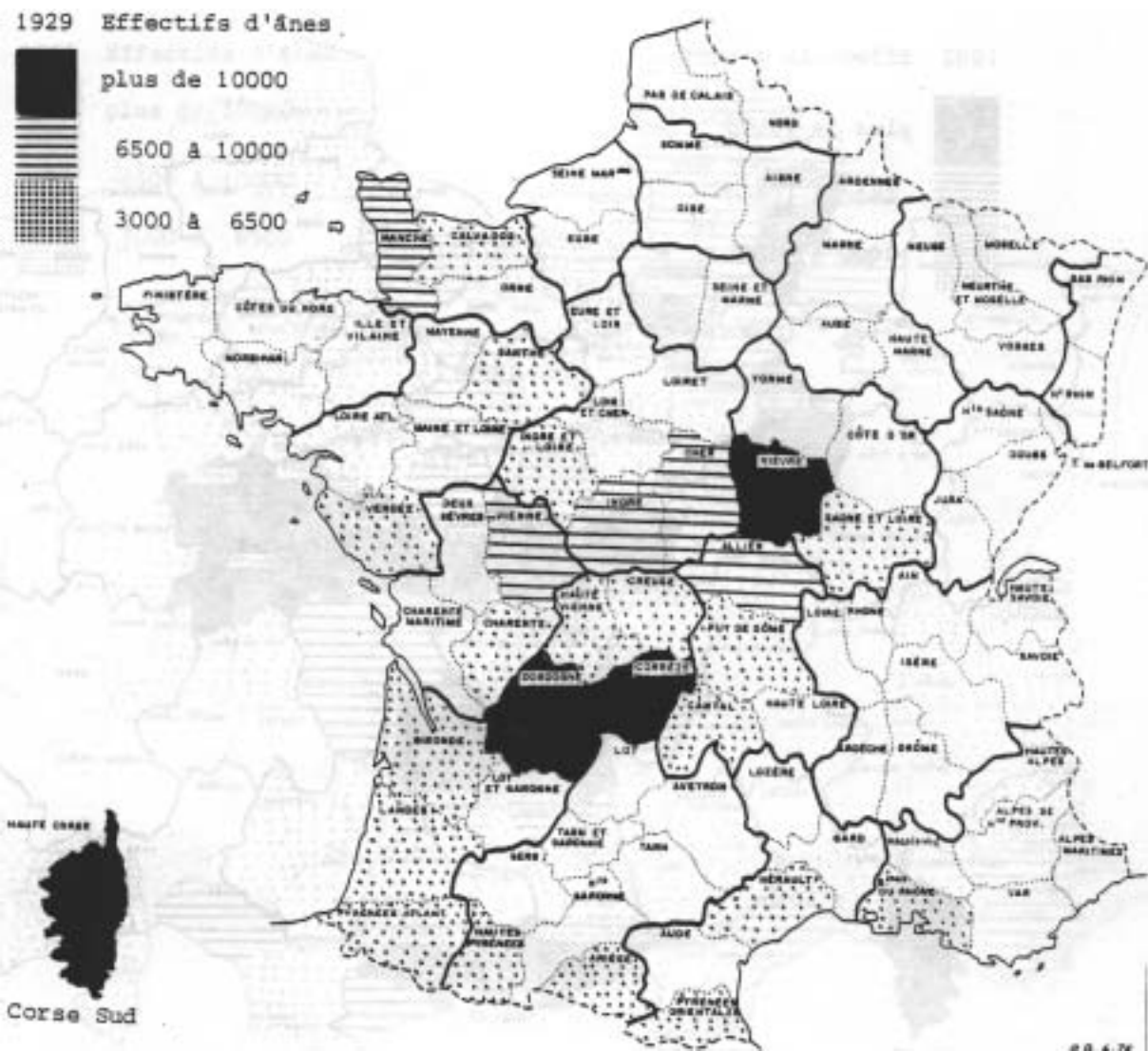
Annexe 12 : Déclaration du produit de saillie.

Annexe 13 : Extrait du catalogue des baudets de race Cotentin.

Annexe 14 : Associations de race.



Annexe 1 : répartition de la population asine en France en 1862



Annexe 3 : répartition de la population asine en France en 1929

	Femme	Anesse	Vache	Chèvre
Protéines (g/Kg)	10	13	31	29
Matières grasses (g/Kg)	38	15	37	32
Lactose (g/kg)	70	64	48	43
Matières Minérales (g/Kg)	2	3	7	8

Annexe 4 : comparaison de la composition du lait de femme avec celui de quelques femelles domestiques

	Ane de Provence	Ane Normand	Ane du Cotentin	Ane des Pyrénées	Ane Bourbonnais
Taille au garrot à 4ans	Mâle : 120 à 133 cm Femelle : 117 à 130 cm	Mâle : 110 à 125 cm Femelle : 110 à 125 cm	Mâle : 120 à 135 cm Femelle : 115 à 130 cm	Petite taille : 120 à 135 cm Grande taille : à partir de 135 cm	Mâle : 125 à 135 cm Femelle : 118 à 128 cm
Robe	Gris tourterelle le plus typique, mais peut varier des teintes très claires aux teintes foncées avec des nuances de roux marron, croix de Saint-André	Bai ou bai brun avec croix de Saint André, zébrures possibles, pas de robes grises. Ventre gris blanc incluant l'ars, l'aine et l'intérieur des cuisses.	Gris cendré, bleuté ou tourterelle avec croix de Saint André, zébrures possibles. Ventre gris blanc, incluant l'ars, l'aine et l'intérieur des cuisses.	Noir brillant, noir « mal teint », au bai brun foncé, bai châtain. Pourtour des yeux, bout du nez, aisselles et ventre décolorés. Poil ras.	Bai ou bai brun, croix de Saint André. Zébrures possibles sur les membres
Tête	Forte ossature, bien attachée sur l'encolure. chanfrein large, rectiligne ou busqué. tour des yeux souvent blanc. front, oreilles et bords des yeux souvent roux. Bout des lèvres souvent blanc, parfois cerné de roux. oreilles longues	Rectiligne, couleur de la robe jusqu'à mi chanfrein, de couleur gris blanc dessous. Intérieur des oreilles plus clair que la robe. Bout du nez noir ou gris foncé. Œil vif lunettes gris-blanc, parfois cerné de roux arcades bien marquées.	Rectiligne, bien attachée sur l'encolure, nuance roussâtre possible jusqu'à mi chanfrein puis gris blanc en dessous. Bout du nez noir à gris foncé. Oreilles de la moitié de la longueur faciale, bien ouvertes, pourtour et bas plus foncés. Œil vif portant lunettes gris blanc parfois cerné de roux, arcades bien marquées	Rectiligne ou mieux concavilligne. Face large et osseuse. Oreilles longues et plantées au sommet du crâne, garnies de duvet parfois débordant chez les entiers. Bouche large, bien fendue aux lèvres fermes. Arcades sourcilières légères, œil vif, grand, expressif et à fleur de tête. Naseaux bien ouverts	Rectiligne, arcades saillantes, contour des yeux clair, paupières soulignées, front droit. Bout du nez gris, liseré roux apprécié. Oreilles longues, droites attachées haut et de la couleur de la robe
Encolure	Epaisse	Forte ou épaisse à crinière droite ou tombante. Poitrail ouvert	Forte à crinière droite. Poitrail ouvert	Longue. Bords supérieur et inférieurs sont droits et musclés. Poitrail éclaté	Forte, implantée à mi-corps et bien dirigée.
Dos	Droit, reins larges	droit	Droit	Droit, musclé, garrot peu prononcé.	Rectiligne et musculéux
Membres	Solides à ossature forte, zébrures noires possibles. Sabots plutôt larges pour un âne	Solides aux aplombs affirmés et aux articulations fortes	Solides aux aplombs affirmés	Jointures accusées, genou et jarret larges, membres bien orientés. Avant-bras et bas de cuisse fournis. Sabot large, paturon long, tendons secs et détachés.	Solides et osseux aux articulations marquées. Avant-bras fourni, canon court. Sabot de bonne texture, talons marqués.
Arrière-main	Solide	Solide	Ronde ou décline	Croupe brève et rabattue, parfois ronde chez les petits. Reins et bassins larges.	Croupe ronde et comble.

Annexe 5 : standards

**ASSOCIATION FRANCAISE
DE L'ANE
DU BOURBONNAIS**

STATUTS

J.O. DU 09/06/93, N° 23 Réf. 230245

TITRE I : Formation et objet

ARTICLE 1

Il est fondé, entre les adhérents aux présents statuts, une Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901 et le Décret du 16 Août 1901, ayant pour titre : **ASSOCIATION FRANCAISE DE L'ANE DU BOURBONNAIS**

ARTICLE 2

Cette Association a pour objet d'une part de promouvoir l'élevage et l'utilisation de l'Ane DU BOURBONNAIS, et d'aider à sa diffusion. Elle a pour vocation, d'autre part, de développer et contrôler son élevage, de tenir sous l'autorité des HARAS NATIONAUX Français, le Livre Généalogique des Anes DU BOURBONNAIS en France, ainsi que de regrouper et aider les éleveurs, utilisateurs et amateurs d'Anes DU BOURBONNAIS.

ARTICLE 3

La durée de l'Association est illimitée.

Le siège social est à l'adresse suivante :

MAIRIE DE BRAIZE – 03360 - BRAIZE

TITRE II : Admission – Radiation

ARTICLE 4

L'Association se compose de :

- Membres d'Honneurs,
- Membres Bienfaiteurs,
- Membres actifs Eleveurs,
- Membres actifs Utilisateurs,
- Membres actifs Amateurs.

ARTICLE 5

Admission : pour faire partie de l'Association, il faut être agréé par le Conseil d'Administration qui statue lors de ses réunions sur les demandes admission présentées.

Annexe 6-1 : Statuts de l'association de l'âne Bourbonnais

ARTICLE 6

Les Membres :

- sont Membres d'Honneur ceux qui ont rendu des services signalés à l'Association. Ce titre est décerné par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration. Ils sont dispensés de cotisation.
- sont Membres Bienfaiteurs, les personnes qui apportent une aide exceptionnelle à l'Association en sus de leur cotisation annuelle.
- sont Membres Actifs Eleveurs ceux qui élèvent au moins une Anesse DU BOURBONNAIS reproductrice.
- sont Membres Actifs Utilisateurs ceux qui élèvent au moins un Ane DU BOURBONNAIS.
- sont Membres Actifs Amateurs, ceux n'élèvent pas d'Anes DU BOURBONNAIS, mais qui, par leurs actions, soutiennent les buts et les actions de l'Association.

Les Membres peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales.

ARTICLE 7

Radiations : la qualité des membres se perd par :

- la démission,
- le décès
- la radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour non paiement de la cotisation, ou pour motif grave, l'intéressé ayant été invité par lettre recommandée à se présenter devant le Conseil d'Administration pour fournir des explications.

TITRE III : Assemblées Générales

ARTICLE 8

L'Assemblée Générale ordinaire comprend tous les membres de l'Association, à quelque titre qu'ils y soient affiliés. L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit chaque année.

Quinze jours au moins avant la date fixée, les Membres de l'Association sont convoqués par les soins du secrétaire Général.

L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

Le Président, assisté des membres du Conseil d'Administration, préside l'Assemblée et expose le rapport moral de l'Association. Le Trésorier rend compte de sa gestion et soumet le rapport financier à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Les décisions sont prises à la moitié des membres présents ou représentés. Un membre se trouvant dans l'impossibilité de se rendre à l'Assemblée Générale pourra donner pouvoir à un autre membre à jour de sa cotisation.

Ne pourront voter que les Membres à jour de leur cotisation.

Il est procédé, au cours de l'Assemblée Générale, au renouvellement, au scrutin secret, des Membres du Conseil d'Administration.

Annexe 6-2 : Statuts de l'association de l'âne Bourbonnais

ARTICLE 9

La cotisation annuelle pour les Membres Actifs Eleveurs, Utilisateurs et Amateurs, est fixée chaque année par l'Assemblée Générale.

ARTICLE 10

Assemblée Générale Extraordinaire : sur la demande de la moitié plus un des Membres à jour de leur cotisation, ou sur la demande de 5 Membres du Conseil d'Administration, le président convoque une Assemblée Générale extraordinaire suivant les modalités fixées à l'Article 8.

Elle prend ses décisions à la majorité des deux tiers des Membres présents ou représentés. Elle délibère valablement si la moitié des membres plus un sont présents ou représentés.

Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle Assemblée Générale extraordinaire est convoquée dans les 30 jours. Elle délibère valablement quel que soit le nombre des présents et des représentés.

TITRE IV : Administration

ARTICLE 11

L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration de 9 Membres élus pour 3 années par l'Assemblée Générale. Les membres sont rééligibles.

Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un Bureau composé de :

- un Président,
- un ou plusieurs vice-Présidents,
- un Secrétaire général, et éventuellement un Secrétaire adjoint,
- un Trésorier, et éventuellement un Trésorier adjoint.

Le Conseil d'Administration étant renouvelé tous les ans par tiers, la première et la deuxième échéance, les Membres sortants sont désignés par le sort.

En cas de vacance, le Conseil d'Administration pourvoit provisoirement au remplacement de ses Membres par cooptation. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine Assemblée Générale. Les pouvoirs des Membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des Membres remplacés.

ARTICLE 12

Réunion du Conseil d'Administration : il se réunit une fois au moins tous les 6 mois, sur convocation du Président ou sur la demande du tiers de ses Membres.

Les décisions sont prises à la majorité des voix ; en cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Tout Membre du Comité d'Administration qui, sans excuses, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives, pourra être considéré comme démissionnaire.

Annexe 6-3 : Statuts de l'association de l'âne Bourbonnais

ARTICLE 13

Le Conseil d'Administration est chargé de la gestion de l'Association, de ses ressources et de son patrimoine, et dispose à cette fin des pouvoirs le plus étendus, sans autre limitation que celle des pouvoirs et attributions expressément réservés à l'Assemblée Générale par les présents statuts.

Il entérine toute création de poste.

Il prend des décisions d'exécution.

Il établit, à la clôture de chaque exercice, un rapport sur la marche de l'Association pendant l'exercice écoulé et rend compte à l'assemblée Générale annuelle qui statue sur la gestion.

Il définit, s'il y a lieu, par règlement intérieur et règlement technique, les règles internes à l'Association et la tenue du Livre Généalogique.

Il peut faire toute délégation de pouvoir pour une question déterminée et un temps limité.

TITRE V : Ressources

ARTICLE 14

Les ressources de l'Association comprennent notamment :

- les cotisations et participations pour prestations diverses.
- les subventions de l'Etat, de la Communauté Européenne, des Départements, des Communes, et des Etablissements Publics ou privés autorisés,
- les dons et legs,
- toutes recettes résultant de ses activités et non interdites par la Loi.

TITRE VI : Dispositions Diverses

ARTICLE 15

Les statuts peuvent être modifiés par une Assemblée Générale extraordinaire convoquée selon les dispositions de l'Article 10.

ARTICLE 16

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'Assemblée Générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'Article 9 de la Loi du 1^{er} Juillet 1901 et au Décret du 16 Août 1901, à des organismes s'intéressant à l'élevage des ânes.

Le Président,

Le Trésorier,

Annexe 6-4 : Statuts de l'association de l'âne Bourbonnais

REPUBLIQUE FRANCAISE
LES HARAS NATIONAUX
SIRE
BP 3
19231 ARNAC POMPADOUR CEDEX

FICHE D'IDENTIFICATION
D'UN ANE
D'ORIGINE INCONNUE

Coller ici l'étiquette
de numérotation
(réservé aux Haras Nationaux)

NOM DE L'ANE | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Année de naissance présumée : | | | | | Taille (mesurée au garrot) : | | | | |

Sexe (1) : MALE/FEMELLE/HONGRE Robe (1) : SOURIS/BAL/NOIR PANGARE/NOIR/PE/ISABELLE/GRIS

Autre : _____

PROPRIETAIRE : Titre : Monsieur, Madame, Mademoiselle (1)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : | | | | | Commune : _____

(1) Rayer les mentions inutiles

INSCRIPTION A TITRE INITIAL <i>(réservé au Stud Book)</i>
Race : _____
Livre : _____ Date : _____
Tampon et signature : _____

CHANGEMENTS DE PROPRIETE	
Vendu(e) le : _____	Vendu(e) le : _____
Acheteur : M. _____	Acheteur : M. _____
Signature du vendeur : _____	Signature du vendeur : _____

CERTIFICATS DE VACCINATION

Toute vaccination subie par l'âne doit être immédiatement inscrite par le vétérinaire qui l'a effectuée, de façon lisible et précise, dans le cadre ci-dessous :

Vignette ou nom du vaccin et n° du lot	Date précise et Lieu	Cachet et Signature du vétérinaire	Vignette ou nom du vaccin et n° du lot	Date précise et Lieu	Cachet et Signature du vétérinaire

T. S. V. P.

Annexe 7 : fiche de reconnaissance à titre initial



L'A.N.
*Association de
l'Ane Normand*

Siège social : Le Haras du Pin
61310 LE PIN AU HARAS

☎ 02 33 12 16 00 - Fax : 02 33 36 14 12

Présidente
Claudine JAMOTEAU
Route du Vieux Pin
61310 LE BOURG ST LEONARD
Tél / Fax : 02 33 67 17 03

Secrétariat
Joël LEFEVRE
5, La Nivandière
50860 MOYON
Tél : 02 33 55 31 07

PROCES VERBAL
RECONNAISSANCE D'ANES NORMANDS
Mâles et Femelles, Jeunes et Adultes -
à AUVERS (Manche) - LE 06 AOUT 2000 -

Ont été reconnus d'origine connue, ou d'origine inconnue (à titre initial) par la commission du stud-book, à l'unanimité :

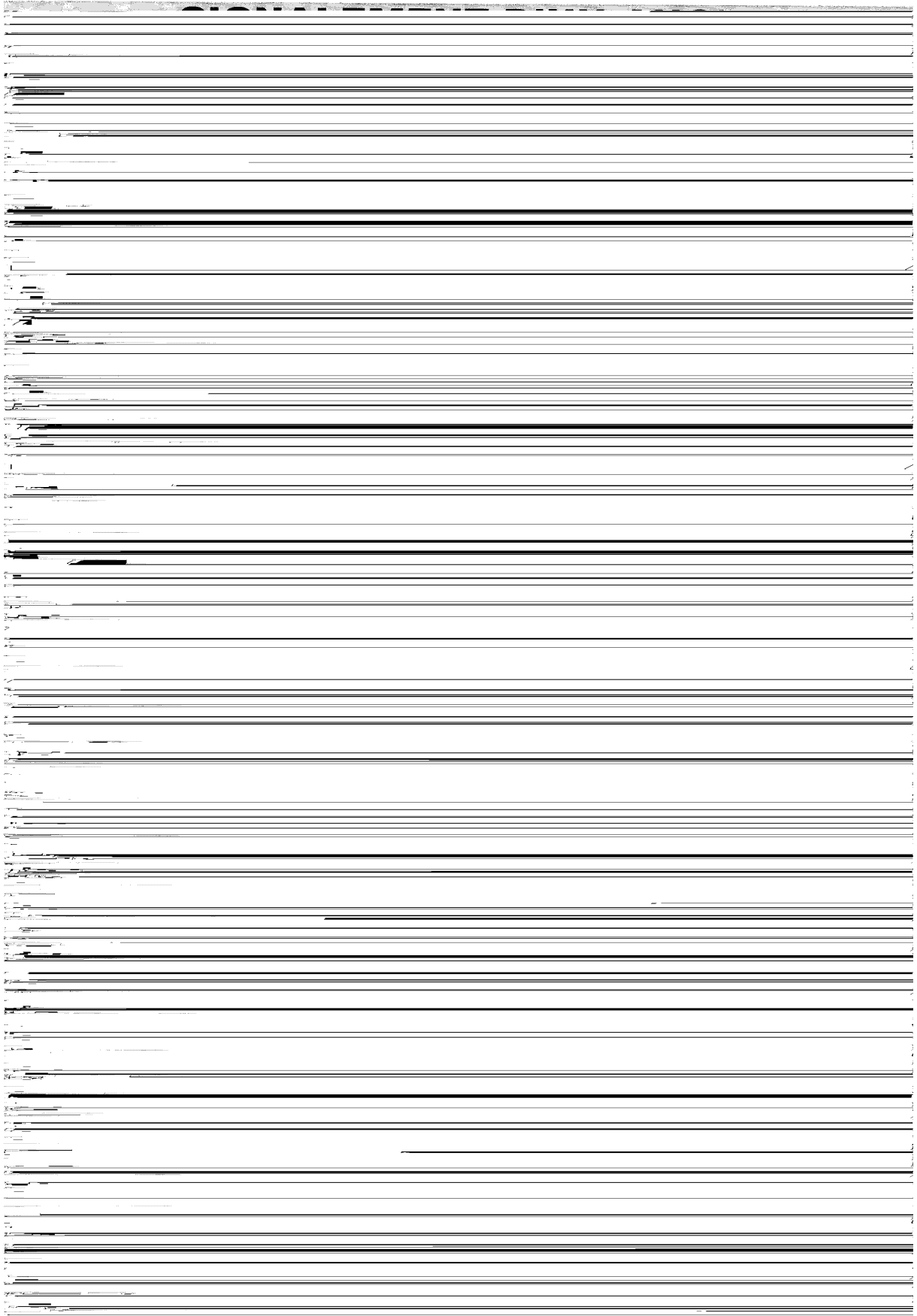
- JOSS DE LA FLANERIE née en 1997 - Livre B - à Jacques SEBERT - 61310 AVERNES SOUS EXMES
- CHARMANTE DU HAMEL née en 1997 - Livre B - à Claude JARDIN - 61150 GOULET
- LORETTE DES RATOTINS née en 1999 - Livre B - à Michel MOITTE - 50130 OCTEVILLE
- LOUSTIQUE DE RIGLON né en 1999 - Livre B - à Noémie LEFAIX - 50340 HEAUVILLE
- JOLINE DE BENOITERIE née en 1996 - Livre A - à Claude ROGER - 50250 ST JORES
- VALENTINE née en 1999 - Livre B - à Guy BOURDON - 50500 AUVERS
- FOUGERE DU CAP LEVY née en 1993 - Livre A - à Jean-Michel DOUCET - 50840 FERMANVILLE
- JAVA DU PALU née en 1997 - Livre B - à Fabrice LECONTE - 50800 LA BLOUTIERE
- DOROTHEE DE BEAUMESNIL née en 1991 - Livre A - à Annick RESTOUT - 14380 ST SEVER
- KALINE née en 1997 - Livre B - à Jacky DAVID - 50380 ST PAIR SUR MER
- ROSELINE DE LA FONTAINE née en 1995 - Livre B - à Georges TRAVERS - 50390 RAUVILLE LA PLACE
- LOTUS né en 1999 - Livre B - à Pierre GIARD - 50190 ST AUBIN DU PERRON
- LUCIOLE DES VALLEES née en 1999 - Livre B - à Xavier de COLIGNY - 50160 GUILBERVILLE
- LEA DES VALLEES née en 1999 - Livre B - à Xavier de COLIGNY - 50160 GUILBERVILLE
- KACAGOUTE DES VALLEES née en 1998 - Livre B - à Xavier de COLIGNY - 50160 GUILBERVILLE
- IRES DES GAUMAINS née en 1996 - Livre A - à Philippe MARIE - 50480 AUDOUVILLE LA HUBERT
- COCO DE GALLIOT né en 1990 - Livre A - à Jean-Luc COUBRUN - 50500 CARENTAN
- DOCILE DE COQUIERE née en 1995 - Livre A - à André BARBET - 50490 MUNEVILLE LE BENO
- BRUNETTE née en 1992 - Livre A - à Georges LENGRONNE - 50210 ST DENIS LE VEU

CADOUDES - David TRÉFÉU - 14710 Ferrigny - Tél. 02 31 92 89 31
ELBE - Alain CASHAN - 27210 Bernville-sur-Seine - Tél. 02 32 56 21 74
HONNE et LOIRE - Jacky DAVEZ - 37400 Amboise - Tél. 06 86 64 72 14
MARCHÉ - Joël LEFEVRE - 50860 Moyon - Tél. 02 33 55 31 07

Délégués départementaux

MAYENNE - René DANIEL - 53250 Mads - Tél. 02 43 04 04 86
ORNE - Arlette MINGÈRE - 61400 Courgenô - Tél. 02 33 23 18 23
SARTHE - Olive MATTE - 72120 Houles le Colland - Tél. 02 32 32 88 4
SEINE MARITIME - Jean-Pierre BOLLARD - 76190 Allouville-Bellefleur - Tél. 02 32 32 88 4

Annexe 8 : procès verbal de reconnaissance d'ânes Normands



Annexe 9 : fiche de signalement d'un ânon



CARTE D'IMMATRICULATION
au Fichier central des équidés (SIRE)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Décret modifié n° 76.352 du 15 Avril 1976

LES HARAS NATIONAUX

A chaque changement de propriété, la présente carte doit être transmise au nouveau propriétaire après avoir été endossée par les parties. Le nouveau propriétaire est tenu de l'envoyer au SIRE dans les huit jours suivant la date où elle lui est remise, sous peine d'amende prévue pour les contraventions de 3ème classe. Elle ne peut en aucun cas être considérée comme pièce d'identification de l'animal immatriculé. Seul le document d'accompagnement portant le même numéro-matricule permet cette identification.

N° SIRE: **MK 0315**

Nom: **MISS CELIE'FLANERIE** AN **2000** F **NOIPAN**
par: **ZEBULON, AN** et: **GERVESE DE LA FLANERIE, AN**

Pompadour, le: 21/12/2000

STUD BOOK DE L'ANE NORMAND LIVRE B

Le Directeur Général
des Haras Nationaux,

PROPRIÉTAIRE(S)

MADAME CLAUDINE JAMOTEAU
RN26 - LE RELAIS ROUTE DU VIEUX PIN
61310 LE BOURG ST LEONARD

Christian FERTE

0 30 - L00635



CERTIFICAT D'ORIGINE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° SIRE: **MK 0315**

Nom: **MISS CELIE'FLANERIE** Né(e) le: **25/7/2000** Sexe: **FEMELLE**

LES HARAS NATIONAUX

Race: **ANE NORMAND**

Robe: **NOIR PANGARE**

Stud Book: **STUD BOOK DE L'ANE NORMAND LIVRE B**

a pour PÈRE

N° YK0111

ZEBULON
Race: **ANE NORMAND** SBANA
Robe: **BAI** Né en: **1987**

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
PAR:XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
PAR:XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

et pour MÈRE

N° WK2165

GERVESE DE LA FLANERIE
Race: **ANE NORMAND** SBANA
Robe: **BAI BR** Né en: **1994**

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
PAR:XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
PAR:XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Inscription à Titre Initial au
Stud-Book de la Race:

NAISSEUR:

MME **CLAUDINE JAMOTEAU**
RN26 - LE RELAIS ROUTE DU VIEUX PIN
61310 LE BOURG ST LEONARD

Annexe 10 : carte d'immatriculation (recto)

Décret modifié n° 76352 du 15 Avril 1976
Signalement relevé le : 25/11/2000

IDENTIFICATION

Nom : **MISS CELIE FLANERIE** Sexe : **FEMELLE** Robe : **NOIR PANGARE**

TETE : EN-TETE ECLAIRCI JUSQU'AU CHANFREIN. POILS CLAIRS A L'INTERIEUR DES
: OREILLES.
ANT.G : NEANT.
ANT.D : NEANT.
POST.G : NEANT.
POST.D : NEANT.
MARQUES: ROBE ECLAIRCIE SOUS LE VENTRE.

Pays Race Stud-book Sexe Robe Codes signalement Transpondeur Marques

Pays	Race	Stud-book	Sexe	Robe	Codes signalement	Transpondeur	Marques

VÉRIFICATION DU SIGNALEMENT

Vérification : mentionner 1) Rectifications, 2) Adjonctions, 3) Castration.

Signature et cachet du Vétérinaire agréé ou de l'agent des Haras

le : N°

ADRESSER LE DOCUMENT AU SIRE POUR ENREGISTREMENT DES MODIFICATIONS

Certificat d'origine

Validé le : **03 JAN. 2001**

Pour le Directeur des Haras Nationaux.

(Signature)

LES HARAS NATIONALS
HARAS DU PIN
J.P. PHILIPPE

NOM : MISS CELIE FLANERIE



985100006221872 lu lieu

SIGNALEMENT GRAPHIQUE

OUTLINE DIAGRAM



Annexe 10' : carte d'immatriculation (verso)

(Volet à remettre à l'éleveur : voir observations importantes au verso)

N° 408698 M

ÉTALON AGRÉÉ : IPOS de la FLANERIE Race : N N° SIRE : Y K 09 55

Rattaché au Haras National de :
LIEU DE MONTE : C Jauoteau de Bourg St Leonard 61310 Tél. 02 33 67 17 03

JUMENT SAILLIE NOM : JORANE de la FLANERIE N° SIRE : WK 2143

Race : Normand Robe : bai Née le : 199

• Pour les juments présentées sans document d'identification : La jument doit être identifiée avant la saillie sur un formulaire réglementaire. Inscrire ci-contre le n° de la fiche d'identification N° fiche :

et joindre l'original de la fiche ou la photocopie de l'attestation provisoire, si l'original a déjà été envoyé au SIRE.

• S'il y a passage à la bascule : Poids de la jument en kilogrammes à la date du 20

PROPRIÉTAIRE DE LA JUMENT : Monsieur, Madame, Mademoiselle (rayer les mentions inutiles)

JANOTEAU

Nom ou dénomination de la société

CLAUDINE

Prénom usuel

Pour les femmes mariées, prénom du mari

RTE DU VIEUX PIN

Adresse (rue, avenue, lieu-dit...)

61310 BOURG ST LEONARD

Code postal

Commune et Pays

Téléphone

RÉFÉRENCES DE LA SAILLIE (ou de l'insémination, et de la transplantation)

• Date de premier saut ou de mise en présence ou de première insémination ou de premier transfert : 2705

• Type de monte utilisé (cocher la case correspondante) :

Monte naturelle : En main En camion En liberté
Insémination artificielle : Immédiat Réfrigéré sur place Réfrigéré transporté Congelé Transfert d'embryon

• Si REVUE : Nom du 1er étalon : Race : N° de saillie :

DATES DES AUTRES SAUTS OU INSÉMINATIONS OU TRANSFERTS :

Certifié exact le : 05-06-01
à :

VOIR AVIS IMPORTANT AU VERSO

TYPE DE MONTE UTILISÉ
Se reporter à la rubrique ci-dessus

Signature de l'Étalonnier :

Jauoteau

DÉCLARATION DU RÉSULTAT DE LA SAILLIE DE LA MONTE 2000

NAISSEUR DU PRODUIT : Rubrique établie sous la responsabilité du signataire. Celui-ci doit être le naisseur.

(Propriétaire de la jument le jour du poulinage). JE SOUSSIGNÉ(E) Monsieur, Madame, Mademoiselle (rayer les mentions inutiles)

JDEN

Nom ou dénomination de la société

Prénom usuel

Pour les femmes mariées, prénom du mari

Adresse (rue, avenue, lieu-dit...)

Code postal

Commune et Pays

Téléphone

DÉCLARE SUR L'HONNEUR être NAISSEUR du (ou des) produit(s) désigné(s) ci-dessous.

La jument : est restée vide a avorté le a mis bas le 19052001

CONDITIONS DU POULINAGE : sans aide facile difficile intervention vétérinaire

• produit : (éventuellement) (N'indiquer le poids du poulain que s'il y a passage à la bascule)

Sexe	Robe	Date de mort	Nom du poulain né en 2001	Poids en kilos	A la date du
M	gris	2001	NAPPO DE LA FLANERIE		

• jumeau :
2001 N

PRODUIT(S) DESTINÉ(S) A L'ABATTAGE (cocher les cases correspondantes) : oui non ne sait pas

Certifié exact le : 05 06 2001

Signature du Naisseur :

Signature de l'Étalonnier :

à : BSL

Jauoteau

Jauoteau

T.S.V.P.

AVIS TRÈS IMPORTANT POUR LES ÉLEVEURS

Le présent document a les fonctions suivantes :

- il certifie la saillie 2001 et son règlement à l'éta lonnier ;
- il indique le résultat de la monte 2000 (naissance 2001) et certifie que celui-ci a été notifié aux Haras Nationaux ;
- il peut servir, le cas échéant, à indiquer le résultat de la monte 2001 (naissance 2002) - (voir ci-dessous).

L'éleveur doit le conserver jusqu'à l'année suivante. S'il vend sa jument avant le poulinage, il doit le remettre à l'acheteur.

Si en 2002 la jument n'est pas présentée à la saillie pour une raison quelconque (jument morte ou accidentée par exemple) ou si elle est saillie par un étalon de sang ou un poney, l'éleveur doit remplir le formulaire ci-dessous et le retourner au S.I.R.E. pour indiquer le résultat de la saillie 2001 et obtenir, le cas échéant, que le produit né en 2002 soit identifié et reçoive un certificat d'origine.

Sauf contredit de votre part, l'adresse indiquée au verso de ce formulaire "propriétaire" pourra être utilisée...

TAT DE LA SAILLIE DE LA MONTE 2001 DÉCLARATION DU RÉSULTAT (Si en 2002 la jument n'est pas saillie ou saillie par un étalon de sang ou un poney)

Établie sous la responsabilité du signataire. Celui-ci doit être le naisseur.
SIGNEUR (Monsieur, Madame, Mademoiselle) (à compléter en lettres majuscules)

Nom : _____
Prénoms : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Ville : _____
Département : _____
Canton : _____
Circulaire : _____
Commune : _____
Carré : _____
Cote : _____
Cote des produits) désignés ci-dessous

Le produit est : facile difficile intervention vétérinaire

Année de naissance en 2002 : _____
Poids en kilos : _____
Acté date du : _____

Les cases correspondantes) : oui non ne sait pas

Signature du Naisseur : _____

Signature de l'éleveur habituel : _____

NAISSEUR DU PRODUIT (Rubrique à compléter en lettres majuscules)
JE SOUS-

Nom : _____
Prénoms : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Ville : _____
Département : _____
Canton : _____
Circulaire : _____
Commune : _____
Carré : _____
Cote : _____

DÉCLARE SUR L'HONNEUR être NAISSEUR du

La jument : est restée vide a avorté

CONDITIONS DU POUINAGE : sans aide

*produit : _____ (souverainement)
Sexe : _____ Race : _____ Date de naiss. : _____
Année : _____ 2001 _____ 0

*jumeau : _____
Année : _____ 2001 _____ 0

PRODUIT(S) DESTINÉ(S) A L'ABATTAGE (cocher)

Certifié exact :
à : _____
le : _____

Identification du produit :
à : _____
le : _____

Annexe 12 : déclaration du produit de la saillie

KRYPTON du Bocage



Né en : 1998

Taille au garot : 1,22 m

N° SIRE : KT 0003

Agréé à la monte depuis : 01/01/2001

Origines :	Père :	Achille des Petits Saules	YT 0179
	Mère :	Jenny du Bocage	WT 2143

Type de monte : Monte en main

Possibilité d'échographie : non

Prix de la saillie : 400 Francs

Prix de la pension : 10 F/jour

Propriétaire et Etalonnier : MOUCHEL-VICHARD Gilbert

Adresse :
Hameau de Fains
14310 VILLY BOCAGE
Tél : 02-31-77-20-69

ASSOCIATION DE L'ANE DE PROVENCE

Siège social : Haras National d'Uzes

Mas des Tailles

30 700 UZES

04. 66. 22. 33. 11

Secrétariat : Georges Ronchail

Le Charmillon

73 190 Saint-Jeoire-Prieuré

ASSOCIATION DE L'ANE NORMAND

Siège social : Haras du Pin, 61310

Présidente : Claudine Jamoteau

61310 Le Bourg Saint Leonard

tel : 01. 33. 67. 17. 03

ASSOCIATION DE L'ANE DU COTENTIN

Président : Gilbert Mouchel- Vichard

Hameau de Fains

14310 Villy-Bocage

02. 31. 77. 70. 32

02. 33. 47. 69. 65

ASSOCIATION DE L'ANE DES PYRENEES

Présidente : Nadine Despomadères

64410 Méracq

05. 59. 04. 52. 41

Secrétariat : rabier.estos@wanadoo.fr

ASSOCIATION DE L'ANE BOURBONNAIS

Présidente : Marie-Michèle Doucet

8, impasse du Château

95810 Grisy les Platres

01. 34. 66. 67. 48

Annexe 14 : Associations de race

Bibliographie

- APULEE. (1975). *L'âne d'Or*. Coll Folio Classique, Ed Gallimard, Paris. 308 p.
- AUDIOT A. (1978). *Le Baudet du Poitou et la production mulassière en 1977*. Mémoire de fin d'étude ESA Purpan, INRA Jouy en Josas, CEREOPA éditions. 129 p.
- AUDIOT A. (1995). *Races d'hier pour l'élevage de demain*. INRA éditions, Paris. 229p.
- AUDIOT A. (2001). Ingénieur d'études INRA. Secrétaire du Conservatoire du Patrimoine Biologique Régional de Midi-Pyrénées. Communications personnelles. Tarbes (65).
- AUDIOT A., GARNIER J.C (1995) *De l'ân(e)onyme à l'hymne à l'âne ou le renversement de perspectives des usages sociaux de l'âne*. Ethnozootecnie, **56** , 65- 78.
- BIGNON E. (2001). Responsable du stud-book de la race de Provence. Communications personnelles.
- BOISSY R. (1994). *L'âne de Gloire*. Ussel : R BOISSY. 160 p.
- BORDERON J, (1946). *Elevage mulassier en Poitou*. Thèse Méd Vét. Alfort, n° 85.
- BOUTET B. , GILLARD P. (1993). *L'âne, sa vie, son histoire*. Edition du cercle généalogique du Haut Berry, Bourges. 182 p.
- BUFFON , (1775). *Histoires des animaux quadrupèdes, œuvres complètes*, Imprimeries royales Paris. T 1, l'Asne, 232 p.
- CHAPPEZ G. (1994). *Bougres d'ânes*. Editions du Suran, Saint-Amour. 284 p.
- DECHAMBRE P . (1895). *Les ânesses laitières*. J. Méd Vét. Zoot. Ecole Lyon . **20**, 729 – 739.
- DECHAMBRE P. (1921). *Traité de zootechnie: les équidés*. Ch Amat et Asselin et Houzeau, Paris. **T2** , 435 p.
- DENIS B. (1995). *Etude zootechnique de l'âne en France, aspect historique*. Ethnozootecnie, **56** , 28 – 41.
- DIFFLOTH P. (1918). *Anes et mulets – race, élevage, exploitation, maladies et hygiène*. Baillière JB et fils, Paris, 118p.
- DUFREGNE (2000). Membre de l'association de l'âne Bourbonnais. Communications personnelles. Braize (03)
- ESTIENNE C et LIEBAUT J. (1666) *L'agriculture et maison rustique*. Vautier, Rouen.

- FONTENEL R. (2001). Educatrice spécialisée. Communications personnelles.
- GIRAUD E. (2001). Président de l'association de l'âne des Pyrénées. Communications personnelles. Tarbes (65).
- GIRAUD E. (1992). *L'âne des Pyrénées*. Péré : Giraud. 51 p.
- GOSSIN L. (1856). *Principes d'agriculture appliqués aux diverses parties de la France*. Lacroix et Baudry, Paris, 403 p.
- GROGNIER L.F. (1841). *Cours de multiplication et de perfectionnement des principaux animaux domestiques*, 3^{ème} édition. Bouchard- Huzard, Paris et Savy Jeune, Lyon,.
- GUENON . (1999). *La grande histoire du mulet*. Edition du Vieux Crayon, 175 p.
- HUZARD. (1799). *Instructions sur l'amélioration des chevaux en France*. (Mémoire de 1717).
- JAMOTEAU C. (2001). Présidente de l'association de l'âne Normand. Communications personnelles. Le Bourg Saint Léonard (61)
- JAMOTEAU C. (2001). Cartes postales de collection privée.
- LAGARDE E., (1995). *L'âne Grand Noir du Berry, étude historique et systématique, bases d'une gestion génétique*. Thèse Méd. Vét., Toulouse, n°9.
- MOUCHEL-VICHARD G. (2001). Président de l'association de l'âne du Cotentin. Communications personnelles. Villy-Bocage (14)
- PEYRO DE SAINT PAUL D. (1977). *L'âne dans le bocage bas normand. Etude particulière dans le département de la Manche*. Thèse Méd. Vét., Alfort, n° 32.
- PIA Y. (2001). Membre de l'association de l'âne de Provence. Communications personnelles. Uzes (30)
- PIERSON I. (1984). *Contribution à l'étude des programmes de conservation des races en péril : la race Villard-de-Lans*. Thèse Méd vét, Alfort, n°12.
- PRESSAT. (1837). *De l'âne et du mulet*, La Maison Rustique, Paris. 220 p.
- ROY C. (2000). *Contribution à l'étude de la préservation de la race Mérinos de Rambouillet par la constitution d'une cryobanque de semence*. Thèse Méd Vét, Alfort, n°12.
- SAECKINGER S. (1996). *Contribution à l'étude de la gestion génétique dans un cheptel à nombre limité d'individu : le Baudet du Poitou*. Thèse Méd. Vét., Alfort, n° 14.
- SANSON A. (1867). *Applications de la zootechnie. Cheval, âne, mulet, institutions hippiques*. La librairie agricole de la Maison Rustique Ed, Paris. 576 p.
- SAUSSEAU L. (1925). *L'âne, les chevaux mulassiers et la mule du Poitou*. Librairie des Sciences Agricoles, Charles Amat, Paris, 339 p.

THERET M. (1976). *Réflexions sur la population asine en France*. 1^{ère} coll. d'Ethnoscience, Paris, Institut Information d'Ethnoscience, 160 p.

SPINDLER F. (1985). *Evolution de la population asine française*. *Ethnozootecnie*, 37, 21 – 28.

TELLIER P. (1978). *L'élevage des équidés en Auvergne*. thèse Méd Vét, Alfort.

VAN DE PONSEELE I. (1995). "Le plus" de l'âne dans l'accueil d'enfants et adultes handicapés. *Ethnozootecnie*, 56, 121- 124.

EVOLUTION DE LA POPULATION ASINE EN FRANCE DEPUIS LE DEBUT DU SIECLE :
DE LA BETE DE SOMME AU PORTEUR D'UN PATRIMOINE

DENEL Sandra

RESUME :

La population asine en France était considérable à la fin du 18^{ème} siècle. Elle s'est effondrée avec la mécanisation des travaux agricoles. L'ethnologie était succincte, la notion de race assez vague pour cette espèce qui était assignée à une variété inégalée de charges : du transport des marchandises et des gens, de l'allaitement des orphelins, de sa participation lors de conflits, au ramassage du lait.

L'âne ne doit son sauvetage qu'à une envie actuelle de nature et d'authenticité, que l'âne incarne à merveille, ainsi qu'à l'acharnement de quelques passionnés qui ont recréé des races par un long travail d'archives et de sélection. Regroupés en association, ceux-ci doivent à présent gérer ces effectifs, et assurer la pérennité de ces races.

Ces animaux doivent désormais trouver une nouvelle place sociale à travers le tourisme, la compagnie, voir l'aide aux handicapés. Ils bénéficient de leur caractère particulièrement doux et apaisant, ainsi que de leurs valeurs de rusticité, de tradition et de leur rôle de témoins des temps anciens.

MOTS-CLES : âne, race, démographie

JURY :

Président :

Directeur : Pr BOSSE

Assesseur : Dr DEGUEURCE


Adresse de l'auteur : 24, rue Doudeauville, 75018 PARIS

ASININE POPULATION DEVELOPMENT SINCE THE BEGINING OF THE 20TH CENTURY FROM THE BEAST OF BURDEN TO THE GENOTYPE VEHICLE

DENEL Sandra

SUMMARY :

The asinine population was very sizeable in France at the end of the 18th century. It then slumped with the rise in farm work mechanization. The ethnology was very short and breed definition was vague. The species, dedicated to various tasks: from transporting goods or people, to providing milk for feeding orphans.

Donkeys were saved primarily due to the current trend towards nature and authenticity, that donkeys perfectly fill and secondly due to the passion of a few fanatics who re-created some breeds after long archive searches and selection work. Gathered into associations, they now set out the breed requirements ensuring the continuity of the different breeds. 

They now need to find a new social definition through working in tourism, being kept as pets or even therapeutic work with the handicapped. Their sweet and peaceful nature, rusticity and traditional image as the witnesses of passing time ensures their continued popularity.

KEY WORDS : donkey, breeds, associations, Provence, Norman, Cotentin, Pyrénées ,Bourbonnais, asinine breeds market.

JURY :

President :

Director : Mr BOSSE

Assessor : Mr DEGUEURCE

Author's address : 24, rue Doudeauville, 75018 PARIS